

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable et de l'assainissement

Exercice 2025

-

Service Public d'Eau potable

**Communauté d'Agglomération Epernay
Coteaux et Plaine de Champagne**

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2025
présenté conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales

Sommaire

Préambule	3
1. Patrimoine du service	4
1.1. Présentation du territoire desservi	4
1.2. Cadre contractuel	4
1.2.1. Les contrats	4
1.2.2. Les avenants	6
1.3. Abonnés et population desservie	6
1.4. Ressources en eau	7
1.5. Stockages	15
1.6. Réseaux	18
1.7. Volumes prélevés	19
1.8. Imports et exports d'eau	20
1.9. Assiette de facturation	21
1.10. Autres volumes	21
1.11. Bilan des volumes en 2025	23
2. Performance du réseau	25
2.1. Rendement de réseau	25
2.2. Indice linéaire des pertes en réseau (ILP)	29
2.3. Indice linéaire de consommation (ILC)	30
2.4. Travaux d'entretien et de renouvellement du réseau	31
3. Protection des ressources et qualité de l'eau	33
3.1. Protection de la ressource en eau	33
3.2. Qualité de l'eau distribuée	34
4. Données financières	37
4.1. Tarification du service	37
4.2. Recettes/Dépenses	39
4.3. Performance financière	40
4.3.1. Travaux engagés par le BEDEA	40
4.3.2. Etat de la dette du service	40
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	41
5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité	41
5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	41
6. Annexes	44
6.1. Annexe 1 – Données patrimoine	45

6.2. Annexe 2 – Données volumes	59
6.3. Annexe 3 – Performances du réseau	68
6.4. Annexe 4 – Interventions sur le réseau	70
6.5. Annexe 5 – Qualité de l'eau distribuée	70
6.6. Annexe 6 – Factures 120 m ³	74

Préambule

La Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne (CAECPC) regroupe 47 communes pour une population totale de 46 800 habitants (INSEE 2022).

Elle exerce les compétences eau potable, assainissement collectif, gestion des eaux pluviales urbaines et assainissement non collectif sur l'ensemble de son territoire depuis le 1^{er} janvier 2020.

La collectivité a délibéré en janvier 2021 pour la création d'une régie d'eau potable à simple autonomie financière à compter du 1^{er} janvier 2022 sur l'ensemble de son territoire.

A compter du 30 novembre 2024, la régie a repris l'exploitation du service public d'eau potable sur la totalité du territoire.

Après une année charnière en 2022, ayant vu la mise en place de la régie d'eau potable avec le recrutement d'agents et techniciens, l'application d'une organisation dédiée et la réaffectation des 15 000 abonnés du secteur Nord à la régie de recette d'eau et d'assainissement, 2023 a été une année de stabilisation des effectifs et de déploiement d'actions de fond sur l'ensemble des réseaux et des usines de production d'eau potable. 2024 a été une année de consolidation de ces actions et de préparation de l'organisation et des effectifs au transfert de l'exploitation du prestataire vers la régie. 2025 a été une année de stabilisation et de validation de l'organisation et des effectifs et de continuité dans les actions et travaux à l'échelle du territoire.

Ce rapport présente les indicateurs réglementaires Eau Potable conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales. Ceux-ci sont mis en exergue dans les tableaux récapitulatifs en annexes via une codification en rouge du type **VP.077** ; **DC.192**...

La complétude de ce rapport, la qualité des indicateurs et son dépôt sur la plateforme SISPEA est maintenant un des critères retenus par l'Agence de l'Eau dans son calcul du coefficient de modulation de la redevance performance eau potable.

1. Patrimoine du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le territoire de la **Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaines de Champagne** (CAECPC dans la suite du rapport) comporte **47 communes**.

La compétence Eau Potable comprend les missions suivantes : Protection de la ressource, Production, Traitement, Stockage, Distribution, gestion des abonnés et une régie de recette prolongée pour la facturation.

En 2025, la compétence Eau Potable est assurée **en Régie** sur l'ensemble des communes.

1.2. Cadre contractuel

1.2.1. Les contrats

En 2025, les contrats de prestation suivant sont en cours sur le territoire :

Nom du contrat	Nom du signataire	Type de contrat	Date de début	Date de fin
Renouvellement des compteurs d'eau potable et déploiement, gestion et maintenance d'un système de relève à distance	SUEZ SMART SOLUTION	Marché public de fournitures courantes et services	15/04/2021	31/12/2035
Fourniture d'un logiciel Métier	JVS MAIRISTEM	Marché public de fournitures courantes et services	01/01/2022	31/01/2027
Accord cadre de Travaux d'entretien, de création et de réparation, des réseaux d'eau potable et de branchements	NETPC / VEOLIA	Accord cadre de travaux	08/10/2024	08/10/2028
Prestation de recherche de fuites sur réseau d'eau potable	VEOLIA	Accord cadre de fournitures courantes et services	24/11/2024	27/12/2025
Prestation de recherche de fuites sur réseau d'eau potable	VEOLIA	Accord cadre de fournitures courantes et services	30/12/2025	30/12/2027
Prestation de nettoyage de réservoirs	VEOLIA	Accord cadre de fournitures courantes et services	24/11/2024	24/11/2027
Prestation de fourniture de réactifs	VEOLIA	Accord cadre de fournitures courantes et services	24/11/2024	24/11/2027
Prestation de contrôles réglementaires	SOCOTEC	Accord cadre de fournitures courantes et services	24/11/2024	24/11/2027

Nom du contrat	Nom du signataire	Type de contrat	Date de début	Date de fin
Prestation d'aide à la maintenance électromécanique	SUEZ	Accord cadre de fournitures courantes et services	24/11/2024	24/11/2027
Prestation d'aide à la maintenance électricité et automatisme	GTIE	Accord cadre de fournitures courantes et services	24/11/2024	24/11/2027
Prestation d'autocontrôle Eau Potable	EUROFINS	Accord cadre de fournitures courantes et services	24/11/2024	24/11/2027
Prestation de contrôle et maintenance des appareils de régulation de pression	BAYARD	Accord cadre de fournitures courantes et services	24/11/2024	24/11/2027
Prestation d'intervention terrain pour la gestion des abonnés	VEOLIA	Accord cadre de fournitures courantes et services	24/11/2024	24/11/2027
Réhabilitation de chambre de vannes de station d'eau potable	SADE	Accord cadre de travaux	24/07/2023	24/07/2027

L'accord cadre de fournitures courantes et services d'aide à l'exploitation a été dénoncé en septembre 2024 puis relancé avec des lots complémentaires afin de mieux répondre aux besoins de la régie.

1.2.2. Les avenants

Marché 2024-13CA : Avenant 1 au Lot n°8 « Renouvellement de lits filtrants de stations plantés de roseaux »

Marché 2024-13CA : Avenant 1 au lot n°14 « Gestion des abonnés : interventions terrain »

1.3. Abonnés et population desservie

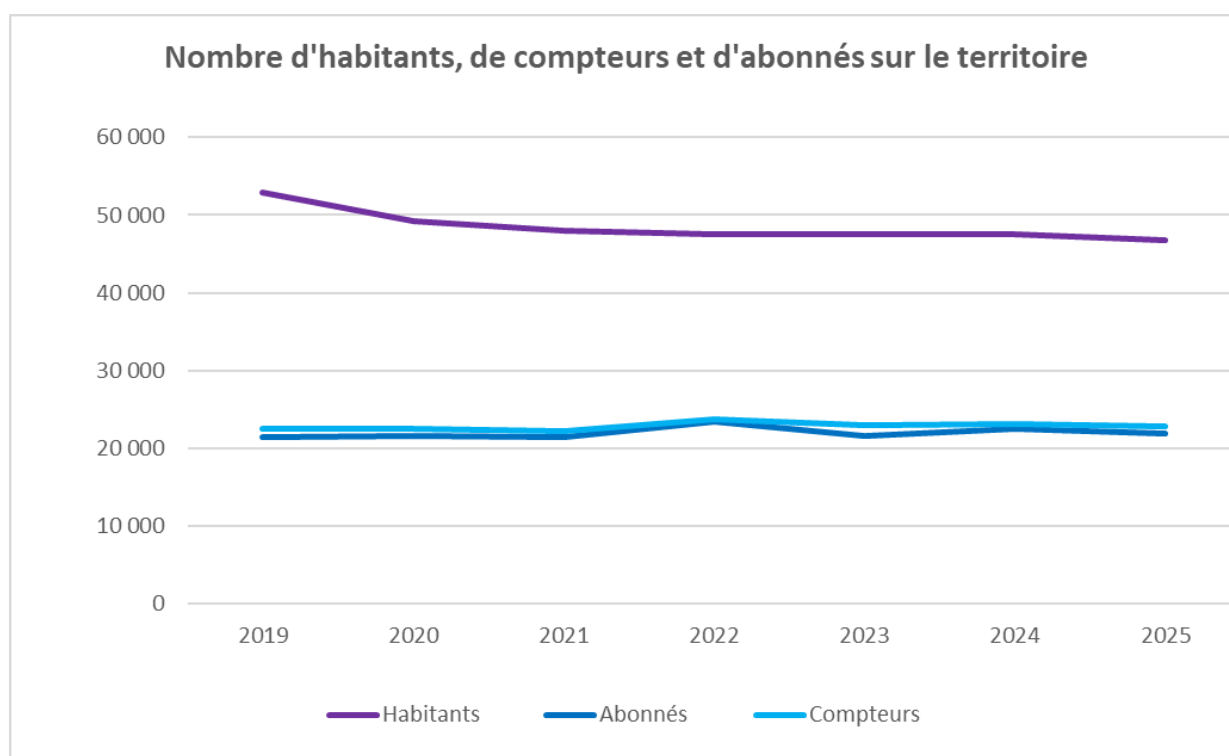
En 2025, le service public de l'eau d'Epernay Agglo Champagne c'est :

- 47 communes
- 46 800 habitants (INSEE 2022)
- 21 828 abonnés
- 22 876 compteurs (actifs et non actifs)

Pour rappel, la facturation de l'intégralité des abonnés a été reprise en Régie au 01/01/2022.

En 2025, sur l'ensemble du territoire, 99.9% des abonnés sont domestiques ou assimilés, et 0.1% sont référencés non domestiques (5 industriels, 13 agricoles, 1 irrigation, 2 ventes en gros à d'autres collectivités) dans la base abonnés. Des mises à jour régulières sont réalisées pour référencer plus précisément les usagers non domestiques.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de ces données sur les six dernières années :



1.4. Ressources en eau

En 2025, le service public de l'eau d'Epernay Agglo Champagne, c'est :

- 9 ressources exploitées

100% des ressources exploitées sont d'origine **souterraine** dont **2** sont des **captages de sources**.

En 2025, plusieurs **opérations de renouvellement et d'investissements** ont été réalisées dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement des sites de production et de traitement :

- Reprise de Vinay vers Monthelon : **mise en place d'une pompe d'eau motrice et d'une chloration gazeuse**



- Station de Val des Marais (Coligny) : **renouvellement d'une pompe de forage**



- Station de Belle-Noue : **renouvellement de l'automate**



- Forage de Vouzy : **mise en place d'un inverseur motorisé** pour automatiser le basculement des bouteilles de chlore



- **Zoom sur l'Usine de traitement de Belle-Noue :**

Pour rappel, des analyses qualitatives réalisées en 2023 sur les charbons actifs de la station ont montré que 6 des 8 filtres présentaient un degré de saturation réduisant leur efficacité.

Par ailleurs, la recherche de nouveaux métabolites de pesticides dans les ressources en eau a mis en évidence des concentrations supérieures à 0,1 µg/L pour les métabolites chloridazone desphényl, chloridazone méthyl desphényl et chlorothalonil R471811 au niveau de l'eau brute du champ captant des Mortreux.

L'efficacité des solutions de traitement existantes demeurant encore mal connues vis-à-vis de ces nouveaux métabolites, la CAECPC a fait le choix de ne pas renouveler les 6 filtres concernés avec un charbon actif identique. Deux types de charbons actifs, présentant des granulométries et des natures différentes (houille activée et houille réagglomérée), ont ainsi été testés afin d'évaluer leur capacité de rétention des métabolites ainsi que leur cinétique de saturation.

La station est désormais équipée de :

- 2 filtres contenant le charbon initial, non encore saturé ;
- 3 filtres avec un charbon de houille activée ;
- 3 filtres avec un charbon de houille réagglomérée.

En complément, un filtre pilote AquaFlow™ P250, contenant 400 L d'un mélange de charbon actif en grains (houille et coco), a été installé dans un local de l'usine afin d'évaluer les performances de ce type de matériau, dont l'impact environnemental est potentiellement plus faible, vis-à-vis des métabolites récemment recherchés.

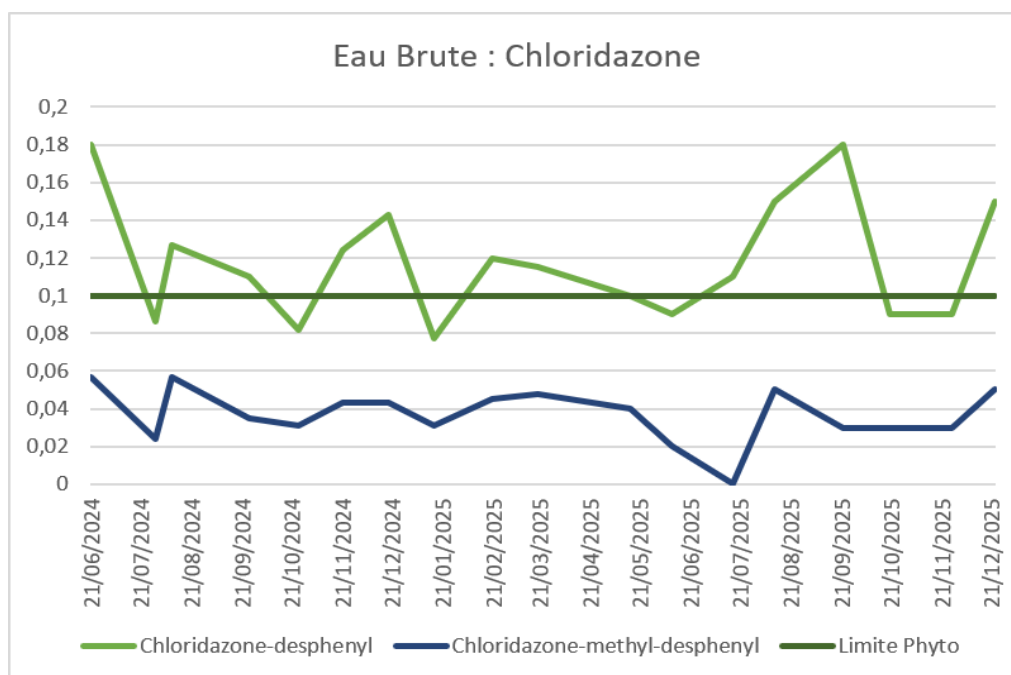
Suite à ces renouvellements, un suivi analytique a été mené en 2024, portant sur l'eau en entrée et en sortie des filtres ainsi que sur la saturation des charbons. Les analyses ont concerné les paramètres physico-chimiques classiques, complétés par les nouveaux métabolites de pesticides.

Après une année de suivi, les premiers résultats ont permis d'estimer la durée d'efficacité de ces nouveaux filtres.

Au vu de ces éléments, Épernay Agglo a décidé de prolonger cette expérimentation en 2025 pour une année supplémentaire. Ce nouveau volet intègre également la recherche des PFAS, substances chimiques très persistantes, parfois qualifiées de « polluants éternels », récemment détectées en très faibles concentrations dans l'eau brute.

Chloridazone :

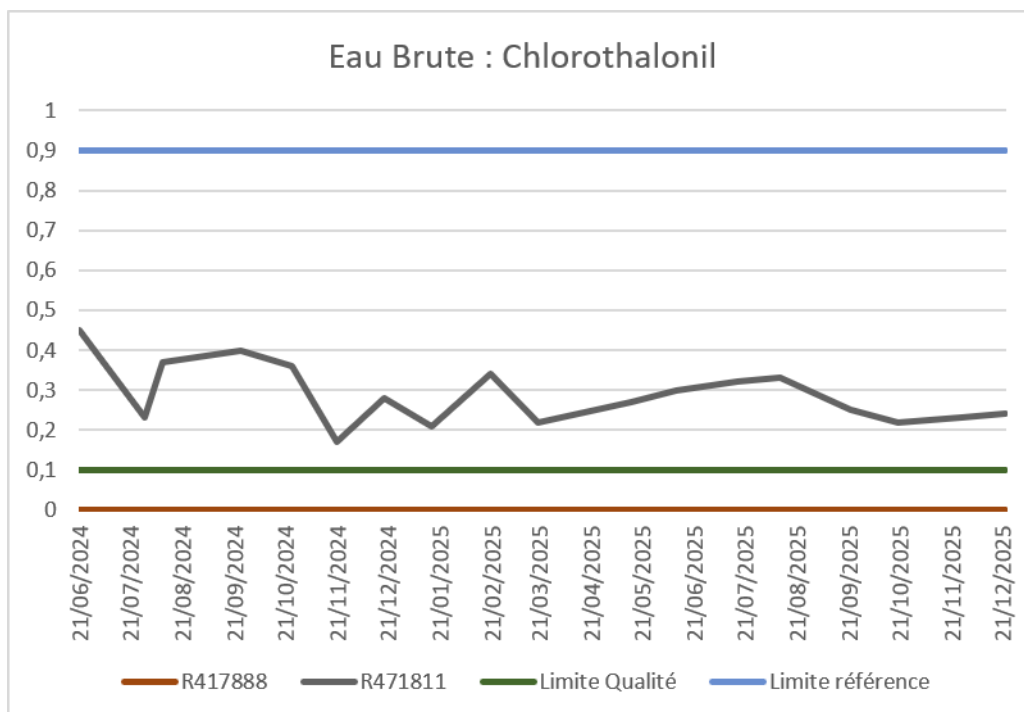
Concernant les métabolites de Chloridazone desphényl et Chloridazone méthyl desphényl, aucun percement des charbons n'a été constaté sur cette année 2025 et le traitement au charbon actif est efficace. Toutes les valeurs sur eau traitée sont égales à 0. Les teneurs en eau brute restent stables comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous :



Chlorotalonil :

Il existe une molécule, le chlorothalonil R417888, jugée pertinente dont la limite de qualité est fixée à 0.1 µg/l et la molécule R471811 jugée non pertinente dont la limite de référence est de 0.9 µg/l.

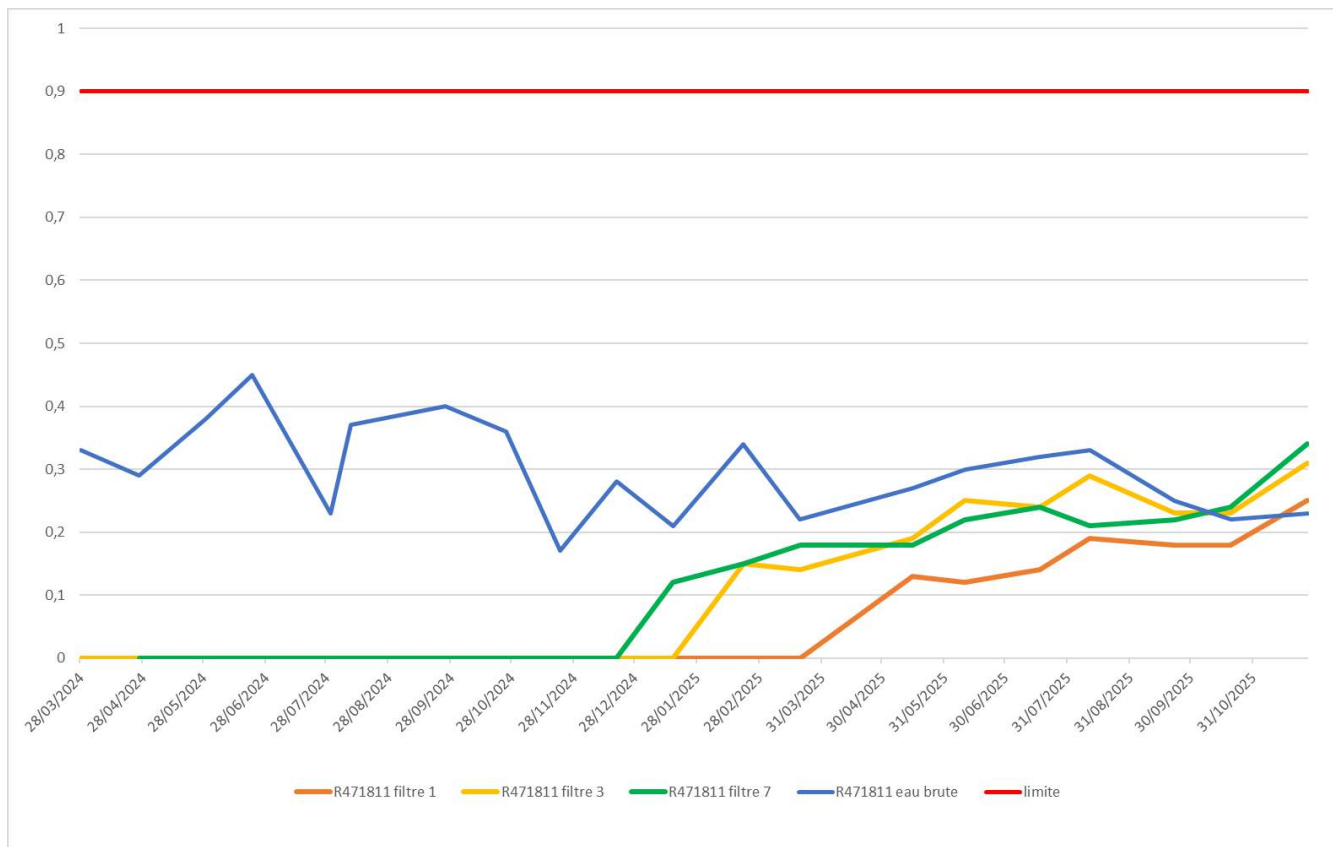
Les concentrations en eau brute de ces molécules ne dépassent pas les limites fixées, comme nous pouvons le constater sur le graphique ci-dessous, le chlorothalonil R417888 étant même absent avec une valeur nulle :



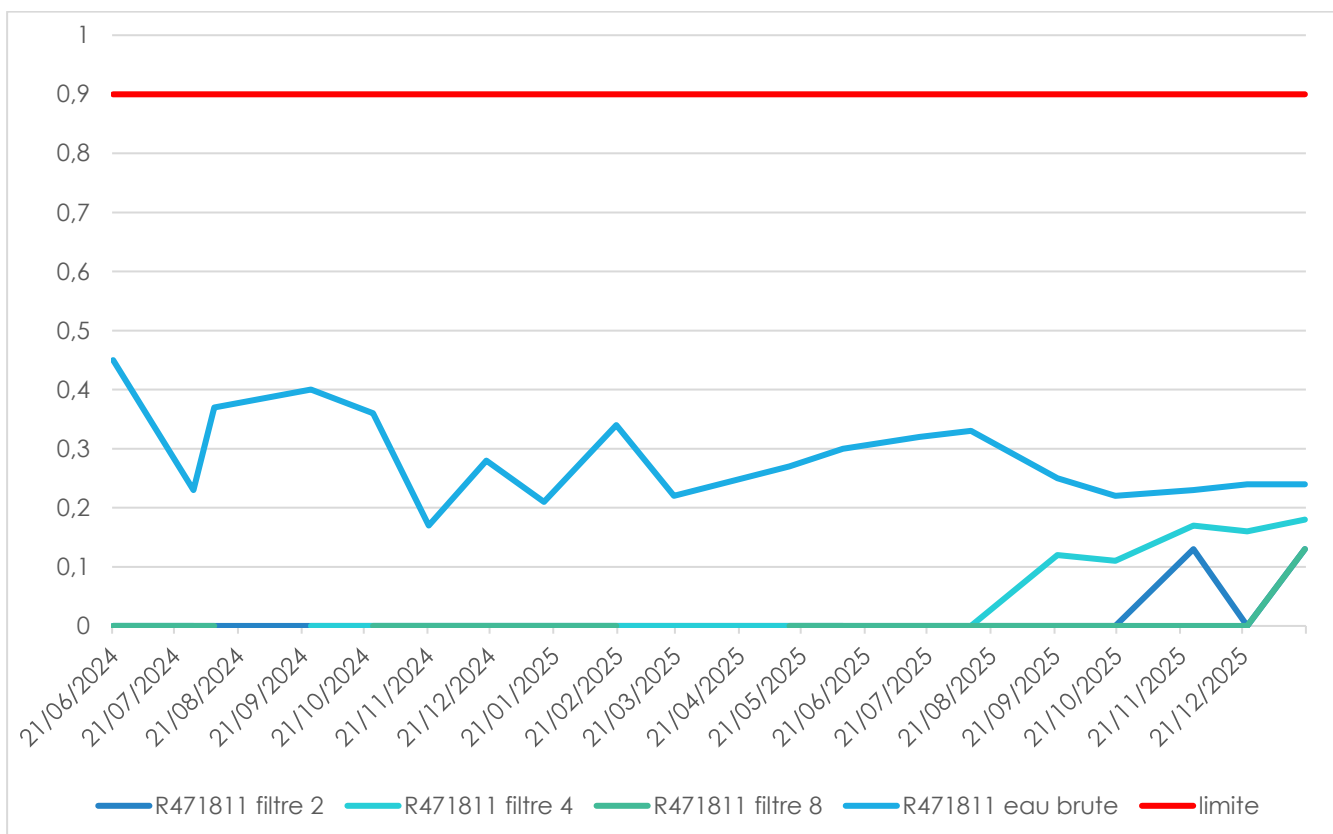
Quand bien même les résultats sont inférieurs aux limites, dans le cadre du suivi de ces molécules, le service a souhaité poursuivre le contrôle de la capacité des différents charbons actifs à adsorber ces métabolites.

Il en ressort les résultats suivants, pour une charge en chlorotalonil R471811 entre 0,3 et 0,4 µg/l en eaux brutes au champ captant des Mortreux :

- Charbon d'origine et en place (Aquasorb 2000 10x20) : aucune efficacité, relargage.
- Charbon du pilote : durée de vie 17 mois,
- Charbon Aquasorb 2000 12x40 : durée de vie 10 mois,
- Charbon Aquasorb 6400 12x40 : durée de vie 16 mois minimum (1 filtre non percé à fin 2025).



Résultats sur les filtres Aquasorb 2000 12x40



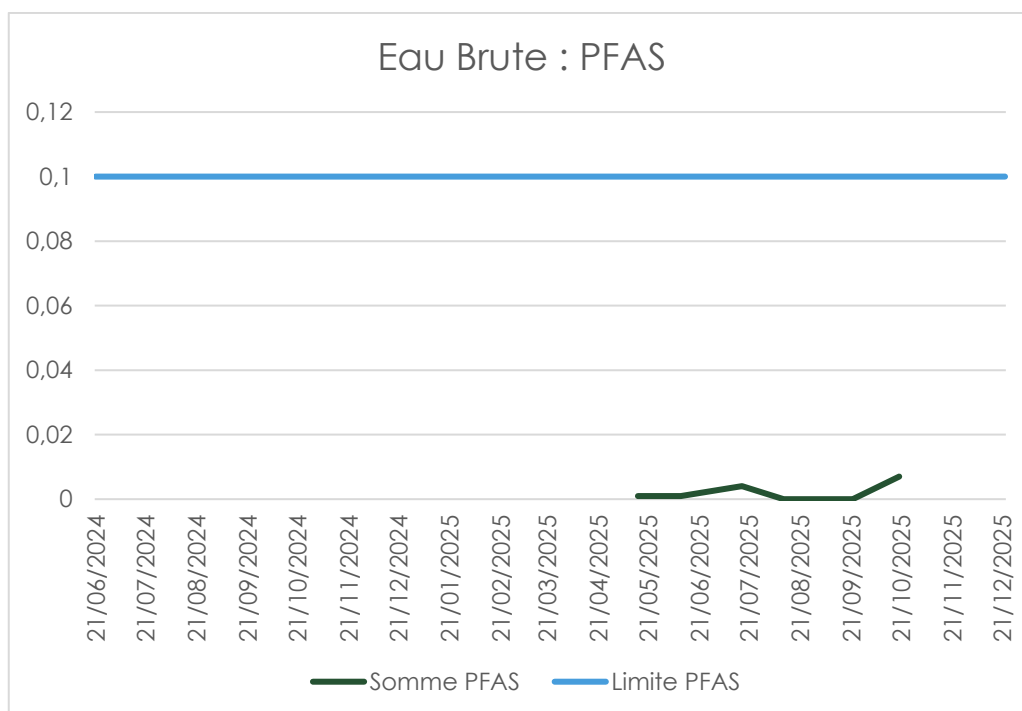
Résultats sur les filtres Aquasorb 6400 12x40 réaggloméré

Ces résultats montrent que, contrairement au cas de la chloridazone, le charbon actif se trouve rapidement saturé par les molécules de Chlorotalonil

PFAS :

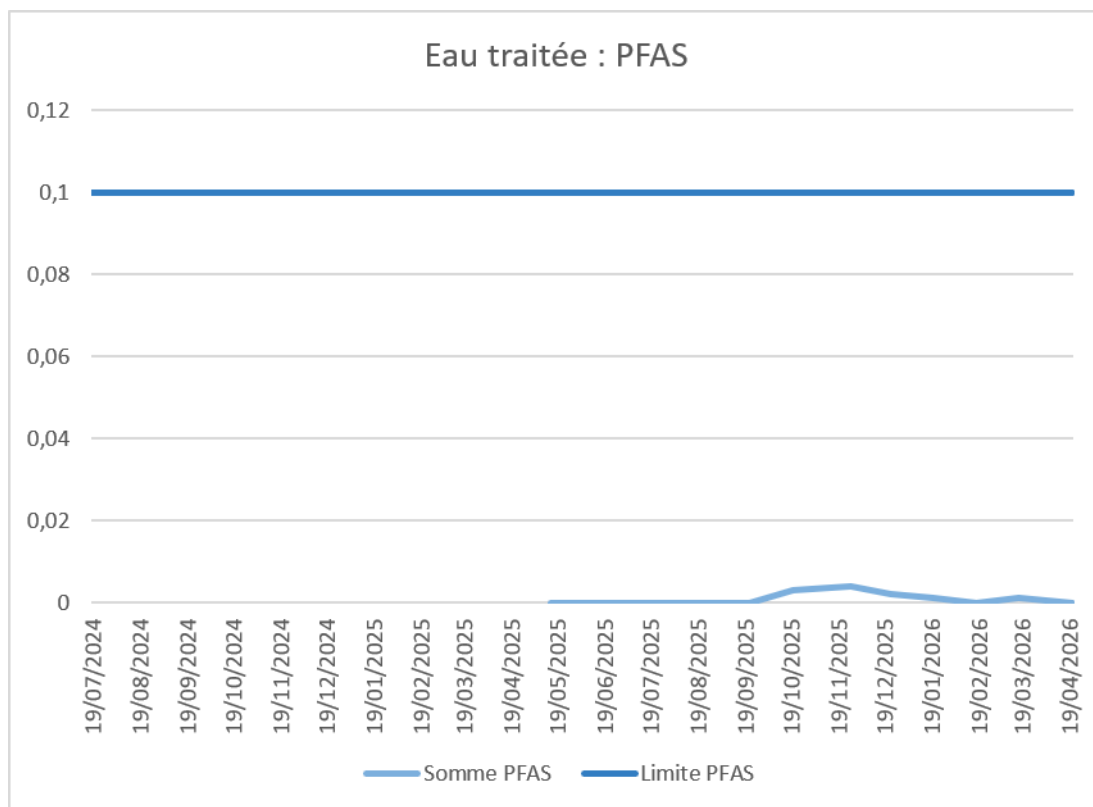
Alerté par la problématique PFAS, le service a souhaité engager dès mai 2025 une campagne de suivi similaire à celle déjà mise en place pour les métabolites de pesticides.

Les concentrations mesurées sur l'eau brute montre des valeurs bien inférieures à la limite de qualité fixé à 0.1 :



Ces premiers résultats montrent qu'il n'y a pour le moment pas de problématique PFAS sur l'eau brute. Cependant la Régie souhaite confirmer que les charbons actifs sont en mesure d'adsorber ces molécules.

On constate que les concentrations sont moins élevées sur l'eau traitée que sur le l'eau brute. Il y a donc une adsorption partielle.



Perspectives 2026 :

En 2026, une nouvelle campagne sera réalisée sur l'usine, mais recentrée : moins de filtres suivis, fréquence trimestrielle, moins de molécules (sauf PFAS).

Par ailleurs, une étude sera lancée via le Centre International de Recherche Sur l'Eau et l'Environnement (CIRSEE) de Suez. Elle consistera en une analyse de faisabilité du traitement des 6 captages sous dérogations pour des problématiques rencontrées sur les molécules de chloridazone avec différentes options et scénarii. L'étude permettra également de valider le fonctionnement de l'usine et de trouver des optimisations.

1.5. Stockages

En 2025, le service public de l'eau d'Epernay Agglo Champagne, c'est :

- 46 sites de stockage d'eau potable
- composés de 76 cuves
- représentant une capacité de stockage de 27 679 m³
- 17 stations de surpression ou reprise

En 2025, plusieurs **opérations de renouvellement et d'investissements** ont été réalisées dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement des sites de stockage :

- Bâches à la station de Vert-Toulon : **mise en place d'une pompe de vidange** sur la bâche de 800 m³,
- Réservoir des Pavements : **mise en place d'un accès** à la cuve 2,



- Réservoir de Clicquot (Epernay) : **renouvellement d'une pompe de reprise** vers le réservoir de Meltin



- Réservoir de Clamanges : **réfection complète de la clôture** (panneaux de grillage rigide avec soubassements béton pour empêcher le passage de nuisibles, remplacement du portail) **et du dôme de terre recouvrant la cuve**.



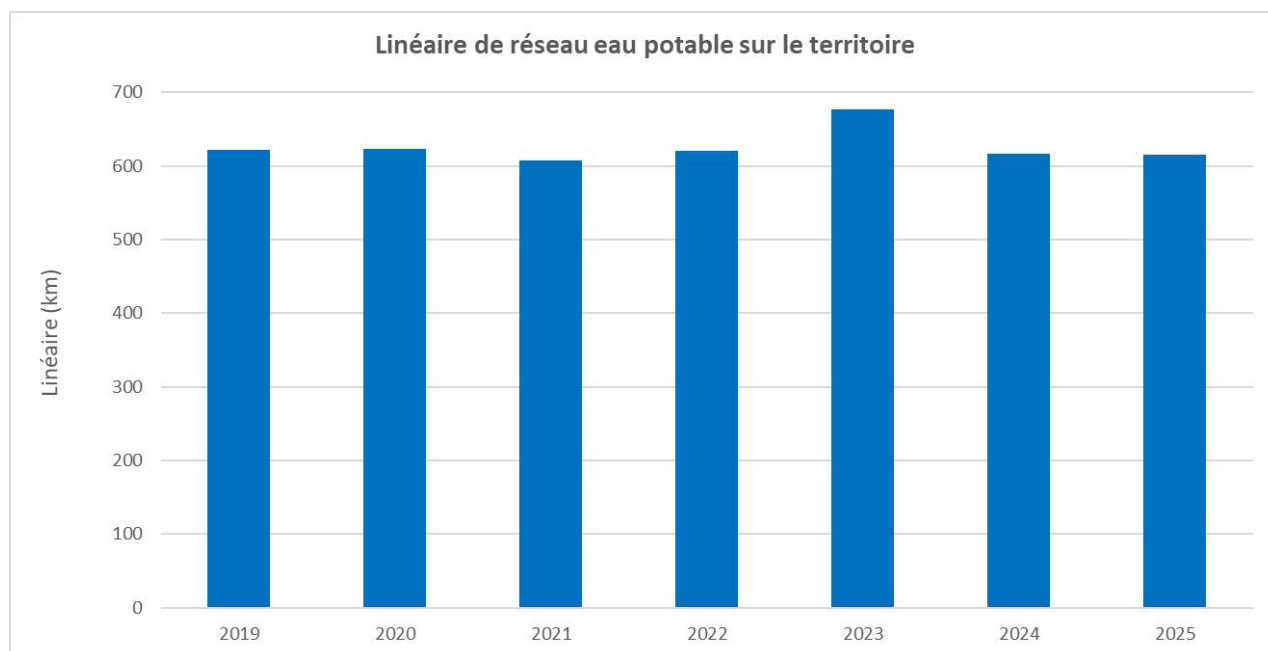


La **mise en sécurité des sites** s'est poursuivie : renouvellement de capots, de trappes et caillebotis, d'échelles et de crinolines.

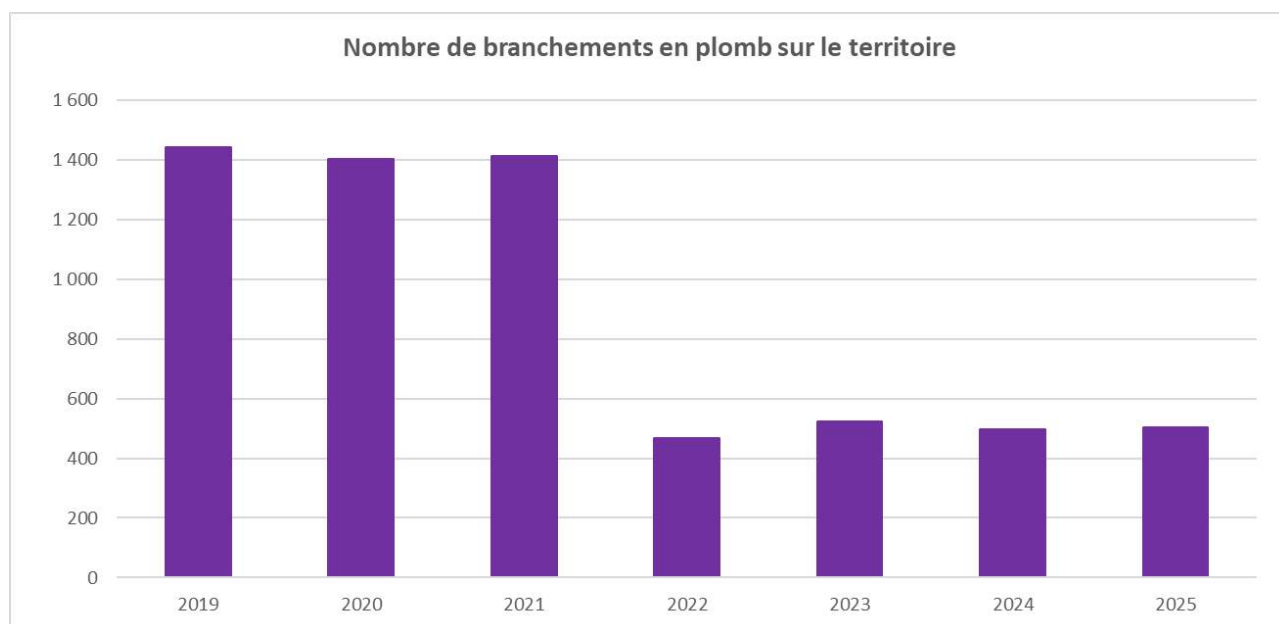
1.6. Réseaux

En 2025, le service public de l'eau d'Epernay Agglo Champagne, c'est :

- 615 km de réseau eau potable, hors branchements
- 18 880 branchements
- dont 505 branchements restant en plomb



Un inventaire des branchements en plomb a été réalisé lors de la campagne de renouvellement des compteurs, ce qui explique la variation importante constatée entre 2022 et 2023. Etant donné qu'il reste environ 17% des compteurs à remplacer (principalement sur le secteur Nord), cet inventaire est encore susceptible d'évoluer.



Les tableaux en Annexe 1 récapitulent les données présentées dans ce paragraphe, détaillées par commune.

Plusieurs chantiers de réseau ou d'interconnexion ont été réalisés en 2025. Le détail est fourni en Annexe 4.1 346 mètres linéaire de canalisation ont été renouvelés soit 0.22% du linéaire et 206 mètres linéaire ont été créés. L'objectif du service est de 1% du réseau renouvelé par an. 66 branchements ont été renouvelés et 16 créés dans le cadre de ces travaux.

1.7. Volumes prélevés

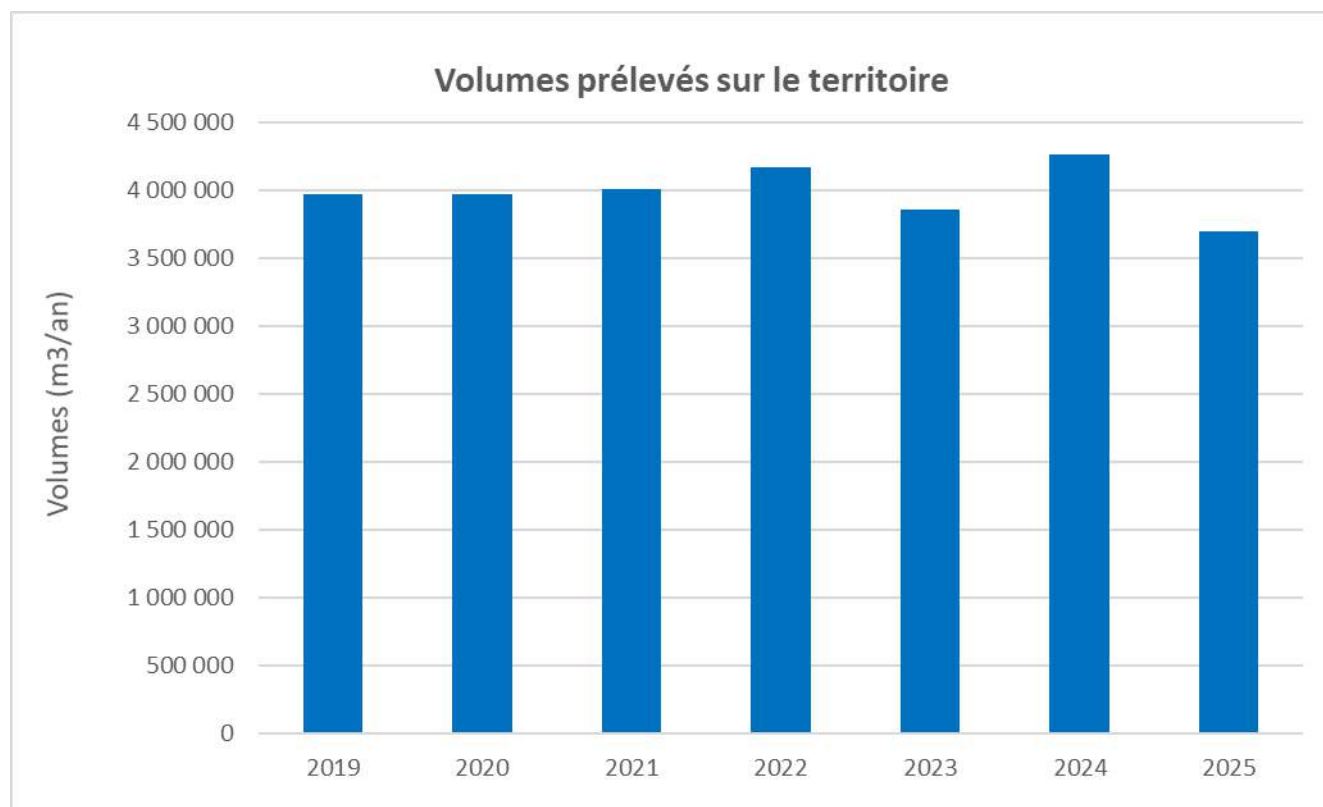
En 2025, les **volumes prélevés** sur l'ensemble des ressources du territoire s'élèvent à **3 691 205 m³**, volumes les plus faibles depuis 2019. Sur ces volumes prélevés, **64 014 m³** sont utilisés pour **les besoins des usines** (analyseurs de chlore en continu, lavages réguliers des filtres à charbon actif de l'usine de Belle Noue, lavage des réservoirs...). Cela correspond donc à **des volumes produits de 3 628 099 m³**.

A noter que les baisses de volumes prélevés se sont poursuivies en 2025 sur les UDI les plus sollicitées, toujours suite au travail de recherche de fuites et réparations mené par les équipes :

- **Vert Toulon : -4.5%** par rapport à 2024, **-14.5%** par rapport à 2023
- **Les Mortreux : -16%** par rapport à 2024 (dernière année de prestation par Veolia, avec un prélèvement particulièrement important lié à de nombreuses fuites non réparées) ; **-6%** par rapport à 2023.

Sur l'UDI des Buzons, de nouveau aucun prélèvement dans la ressource, toujours en lien avec le chantier de la station. L'UDI est alimentée via l'interconnexion avec Vinay.

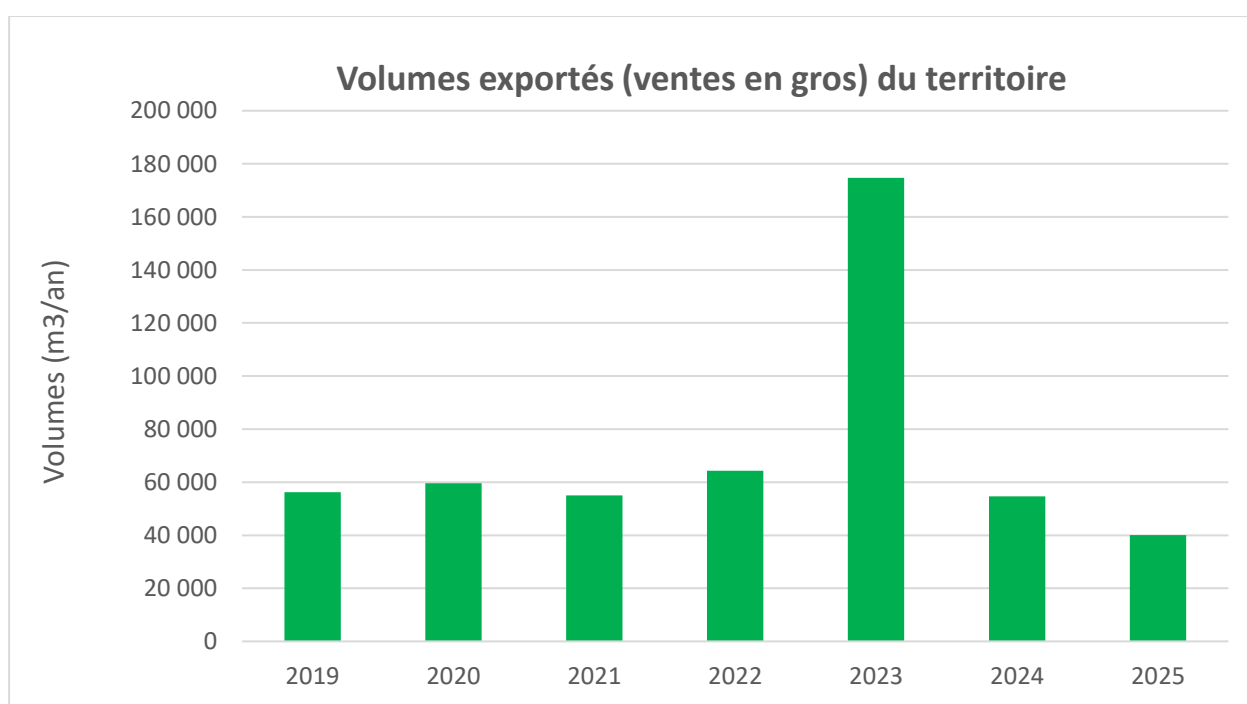
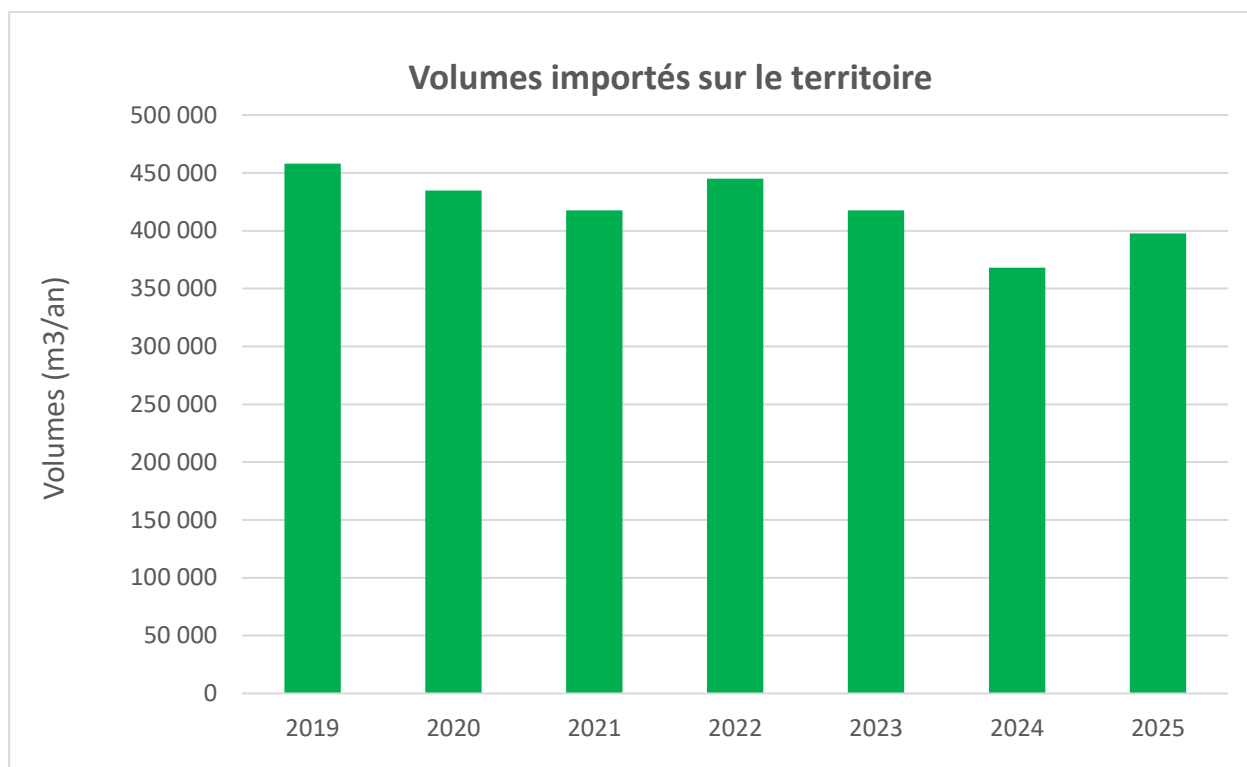
Evolution des volumes prélevés sur les sept dernières années :



1.8. Imports et exports d'eau

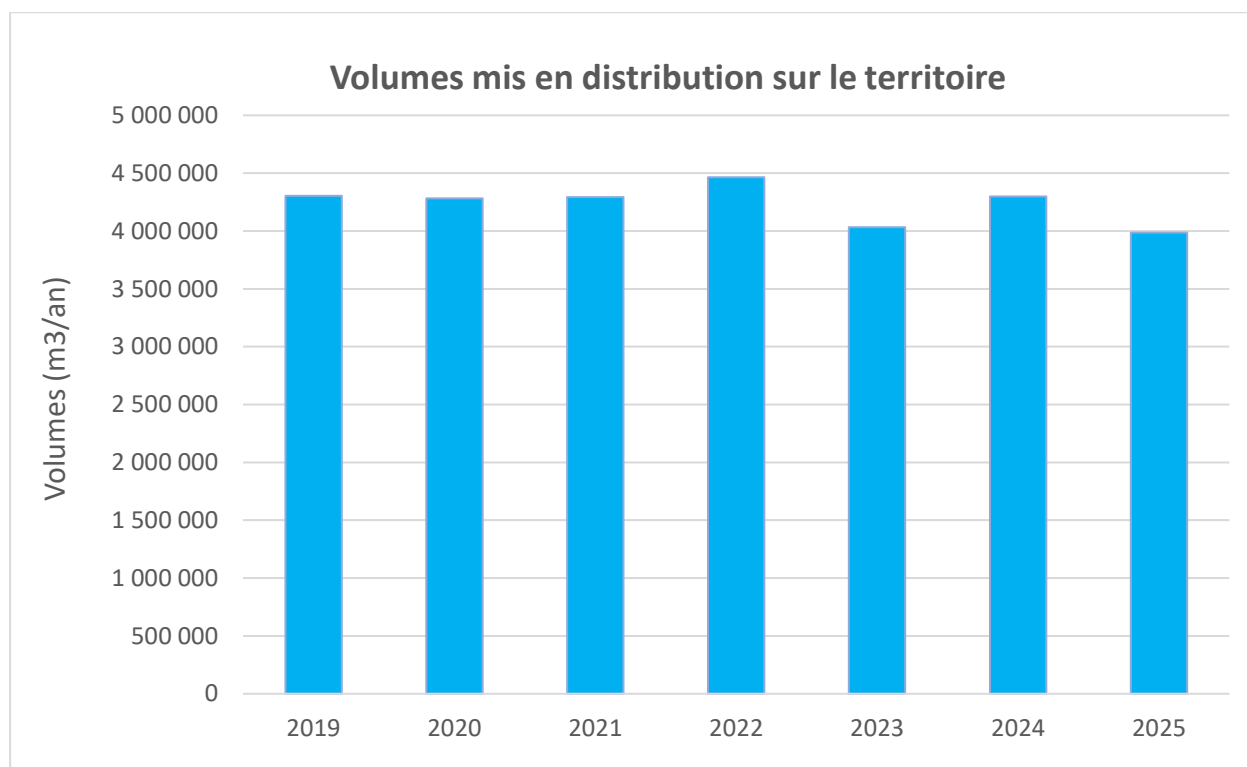
En 2025, **397 789 m³** d'eau ont été **importés depuis le SYMEB** pour les communes de Athis, Chouilly, Oiry, Plivot, Cramant, Avize et Cuis. **40 023 m³** ont été **exportés vers un autre territoire** pour des ventes en gros aux communes de Beaunay, Champigneul et Saint Martin d'Ablais.

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des imports et exports sur les sept dernières années :



Le tableau fourni en Annexe 2 détaille ces volumes par unité de distribution (UDI).

La somme des volumes produits et des volumes importés, à laquelle sont soustraits les volumes exportés, correspond aux **volumes mis en distribution** sur le territoire, pour un total de **3 985 865 m³** en 2025, une baisse de 7.9% par rapport à 2024 (- 314 300 m³).



1.9. Assiette de facturation

En 2025, **3 103 211 m³** ont été facturés aux **21 828 abonnés**, hors Ventes d'Eau en Gros (VEG) à d'autres collectivités. Après la baisse fictive de volumes facturés en 2022 suite à la reprise en régie de la facturation (facturation sur une année incomplète et sous-estimations de certaines consommations), ces volumes sont du même ordre de grandeur que les volumes constatés sur les années antérieures à 2022.

Le tableau fourni en Annexe 2 détaille ces volumes par unité de distribution (UDI).

1.10. Autres volumes

Aux volumes facturés aux abonnés s'ajoutent les volumes utilisés pour le service sur les réseaux. Il s'agit par exemple des volumes purgés, de ceux utilisés pour la désinfection et les essais de pression lors des chantiers de pose ou remplacement de canalisations ou encore de ceux consommés lors d'utilisation de poteaux incendie.

Ces volumes ne sont pas facturés mais sont estimés, afin de ne pas fausser les calculs des rendements de réseau et autres indicateurs réseaux.

En 2025, ces **volumes de service** ont été estimés à **6 608 m³** sur l'ensemble du territoire. La forte baisse de ces volumes de service par rapport aux années précédentes s'explique par le fait que la Régie applique les formules officielles d'estimation de ces volumes (Guide ASTEE). Ces formules permettent d'estimer :

- le volume perdu lors d'un rinçage de réseau suite à des travaux en fonction de la longueur et du diamètre du tronçon rincé,
- le volume perdu lors d'une purge de réseau en prenant en compte la durée de la purge,
- le volume nécessaire au lavage d'un réservoir en fonction de son volume,
- le volume perdu à chaque test de poteau incendie,
- le volume consommé par des prises d'eaux illégales type camp de nomades
- le volume utilisé par les analyseurs de chlore en continu (inclus dans les besoins d'usines)

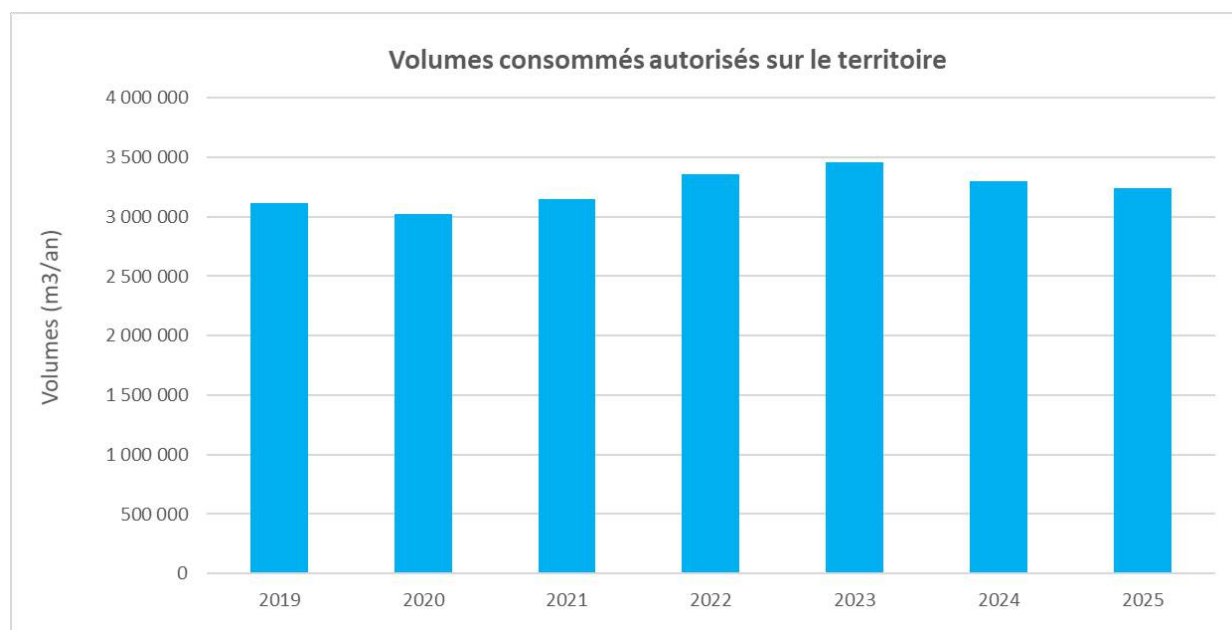
C'est ainsi que la régie s'est rendue compte que les volumes de service déclarés antérieurement par le prestataire sur le Secteur Nord qui s'élevait à environ 167 700 m³ annuels sont en réalité de l'ordre de 3 300 m³.

Le détail du calcul de ces volumes se trouve en annexe 2.

Par ailleurs, des **volumes non comptés** sont également pris en compte avant les calculs de rendement de réseau et autres indicateurs. Il s'agit des volumes **dégrévés aux abonnés du service** pour des fuites après compteurs et des volumes sous-estimés lors de la facturation qui sont rattrapés sur la prochaine facture. L'ensemble de ces volumes s'élève en 2025 à **129 279 m³**.

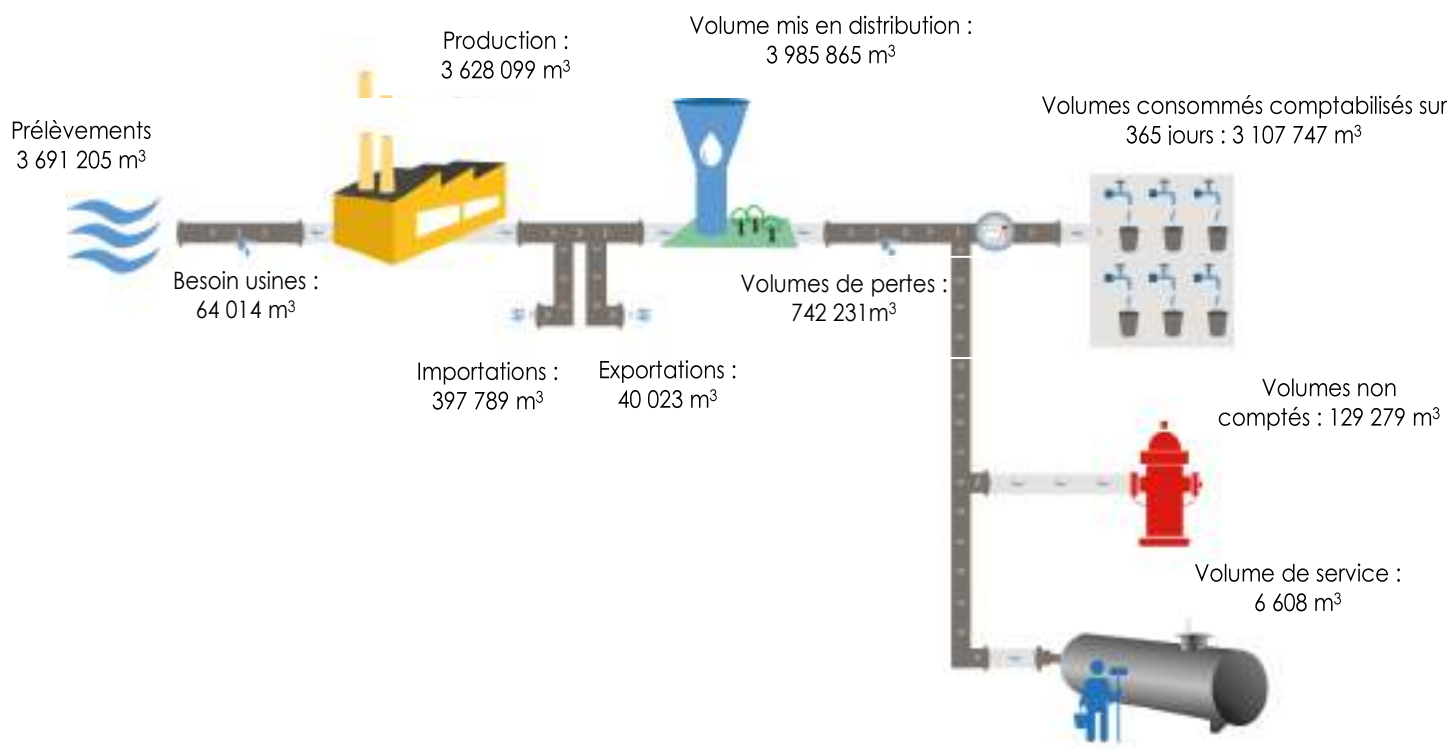
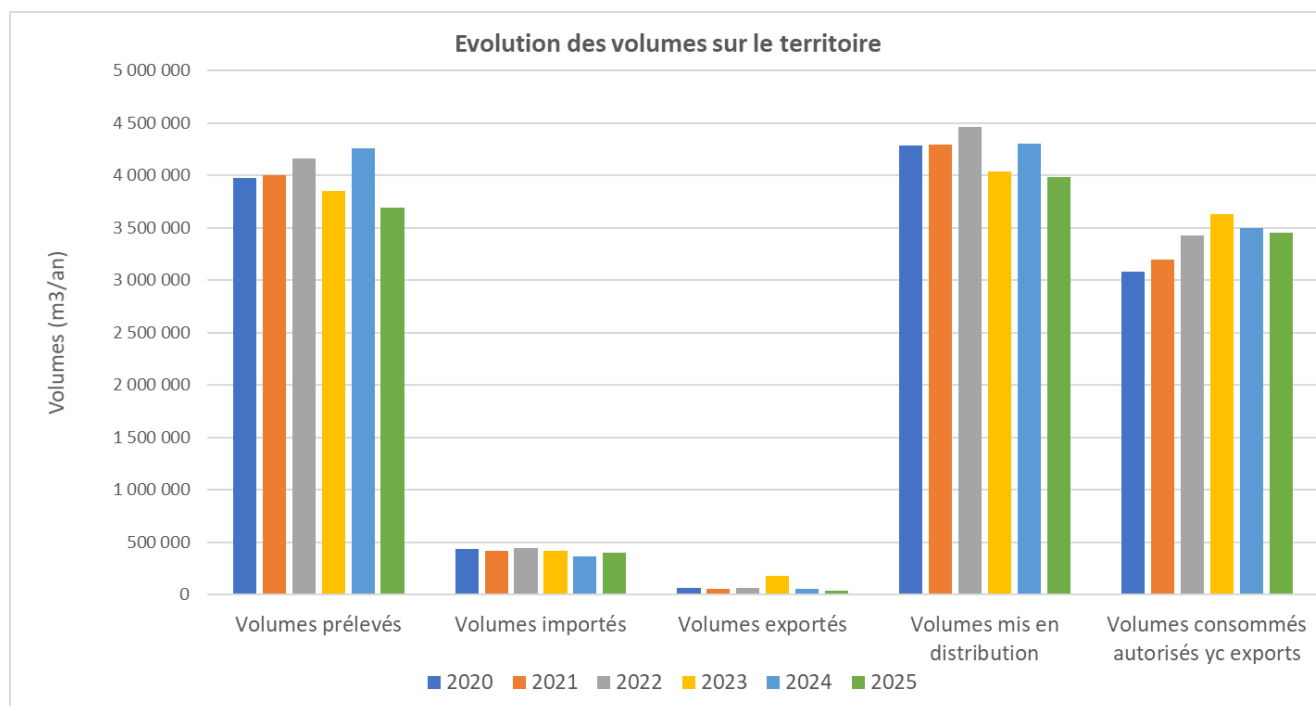
A noter que les volumes perdus par les fuites de réseau ne sont pas inclus dans les volumes non comptés. A titre indicatif, en 2025, **79 fuites** sur canalisation ont été détectées avant qu'elles ne ressortent sur la chaussée par l'agent en charge de la recherche de fuites, puis réparées, pour un volume perdu estimé à **39 500 m³**.

Le total des volumes vendus aux abonnés, des volumes vendus en gros, des volumes de service et des volumes non comptés correspond aux **volumes consommés autorisés**, qui sont de **3 455 410 m³** en 2025 sur l'ensemble du territoire.



1.11. Bilan des volumes en 2025

Récapitulatif des volumes détaillés précédemment :



Plusieurs causes aux volumes de pertes ont été identifiées en 2025 :

- 57 fuites sur canalisations
- 96 fuites sur branchements (dont 39 sur robinets de prise en charge)
- 115 fuites au niveau de compteurs



Réparation casse conduite



Collier de prise en charge fuyard

2. Performance du réseau

Les indicateurs présentés ci-dessous sont le reflet de la performance du réseau de distribution. Ils sont calculés à partir des volumes présentés dans le chapitre précédent et des linéaires de réseau détaillés au chapitre 1.

Le tableau fourni en Annexe 3 détaille ces indicateurs par UDI.

2.1. Rendement de réseau

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{Rendement du réseau} = \frac{\text{Volume consommé autorisé} + \text{Volume exporté}}{\text{Volume produit} + V \text{ importé}} * 100$$

En 2025, le rendement de réseau s'élève à **81.6 %** en moyenne sur l'ensemble du territoire, soit une **progression de 6 points** par rapport à 2024.

La poursuite de l'amélioration du rendement sur le secteur géré en régie est due aux efforts quotidiens des équipes en matière de suivi des volumes, recherche de fuites dès qu'une dérive est constatée et réparation rapide après détection d'une fuite. La surveillance et la maintenance des 167 compteurs de sectorisation montrent ici toute leur importance.

Dès la reprise en régie du secteur nord le 30/11/2024, un travail de fond a été lancé afin de récupérer des points de rendement : remise en état de fonctionnement des compteurs de sectorisation, identification et remplacement des vannes fuyardes pour une meilleure sectorisation permettant une recherche de fuites plus précise... Toutes ces actions ont été poursuivies en 2025.

Les compteurs de sectorisation de Cumières, Moussy et Avize Bas ont été renouvelés.



Compteur de sectorisation de Cumières



Compteur de sectorisation de Moussy



Hydraulique et compteur de sectorisation Avize Bas

L'hydraulique alimentant Magenta a été renouvelée et un compteur de sectorisation installé pour affiner la recherche de fuites :



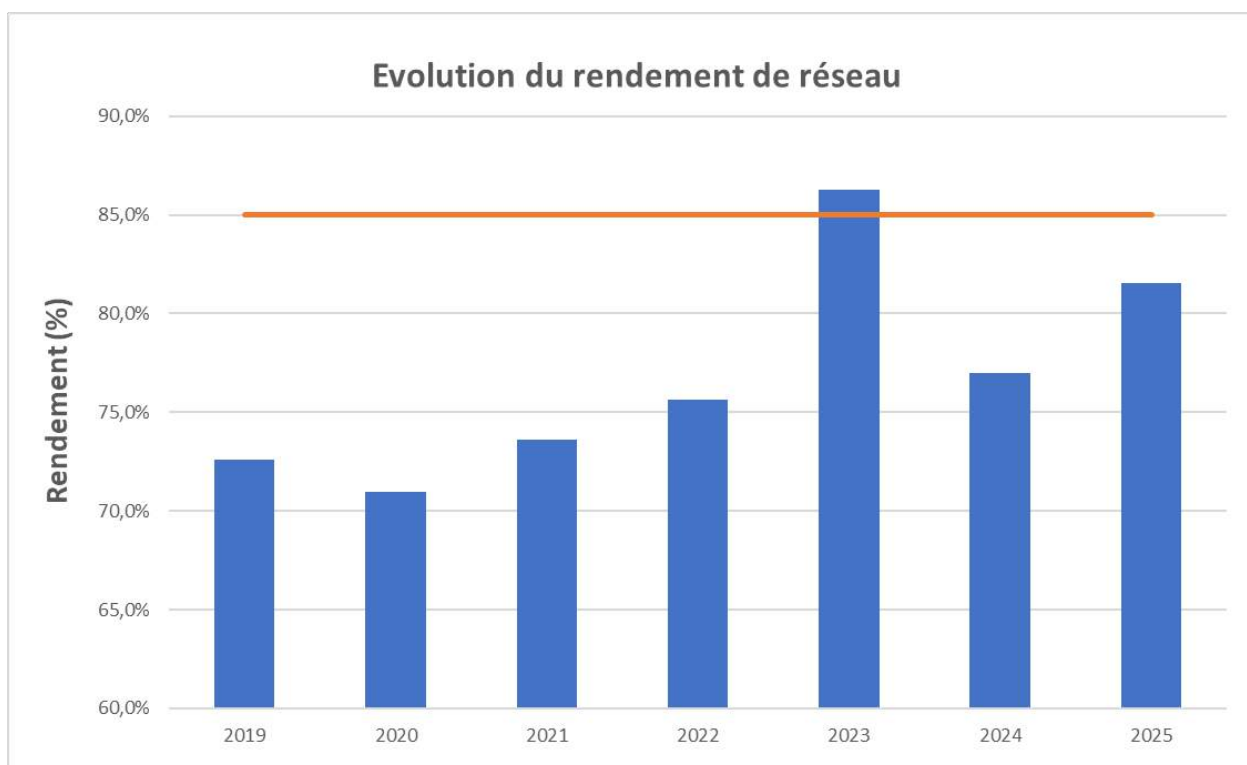
Magenta avant



Magenta après



Chantier Magenta



A noter que le rendement 2023 n'est pas fiable au vu des volumes prélevés déclarés à l'époque par le prestataire.

Le détail des rendements par UDI est présenté en Annexe 3.

2.2. Indice linéaire des pertes en réseau (ILP)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

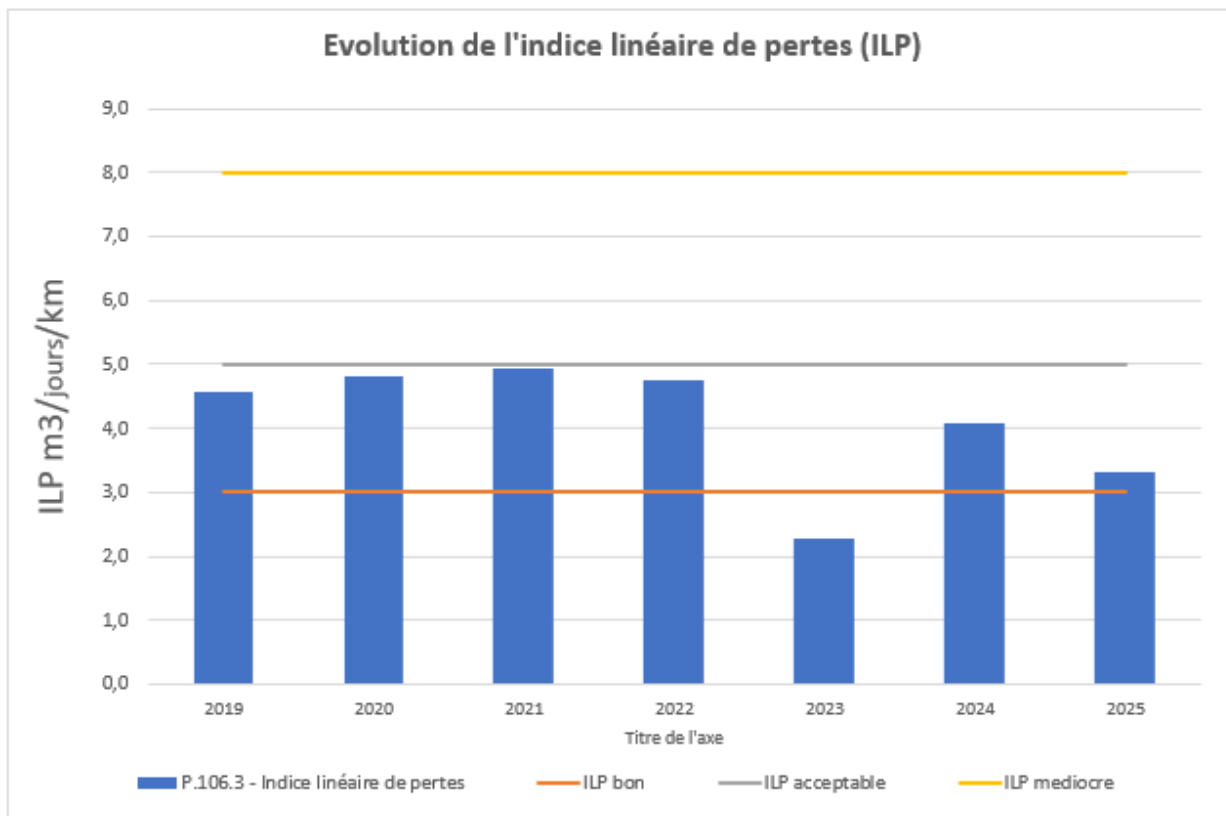
$$\text{Indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume autorisé consommé}}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

En 2025, l'indice linéaire de pertes est de **3.3 m³/km/j** en moyenne sur le territoire, contre 4.1 en 2024. Il est jugé acceptable (entre 3 et 5) selon le référentiel de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Type	Rural	Intermédiaire	Urbain
Critère	$D < 25$	$25 \leq D < 50$	$50 \leq D$
Bon	$ILP < 1.5$	$ILP < 3$	$ILP < 7$
Acceptable	$1.5 \leq ILP < 2.5$	$3 \leq ILP < 5$	$7 \leq ILP < 10$
Médiocre	$2.5 \leq ILP \leq 4$	$5 \leq ILP \leq 8$	$10 \leq ILP \leq 15$
Mauvais	$4 < ILP$	$8 < ILP$	$15 < ILP$

Avec D (densité) = abonnés/km de réseau

D Epernay Agglo = 36.5



Les références ILP bon/acceptable/médiocre ont été indiquées pour une meilleure lecture du graphique. Cela illustre l'impact positif des actions menées par la régie dans le cadre de l'amélioration de la qualité des réseaux depuis le courant de l'année 2022 (2023 à ne pas prendre en compte du fait de l'incertitude portant sur les valeurs transmises par le prestataire).

Les actions lancées sur le secteur nord à compter de la récupération en régie le 30/11/2024 pour améliorer le rendement de réseau ont également eu un impact positif sur l'ILP.

Le tableau fourni en Annexe 3 détaille cet ILP par UDI.

2.3. Indice linéaire de consommation (ILC)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui sont consommés sur le périmètre du service.

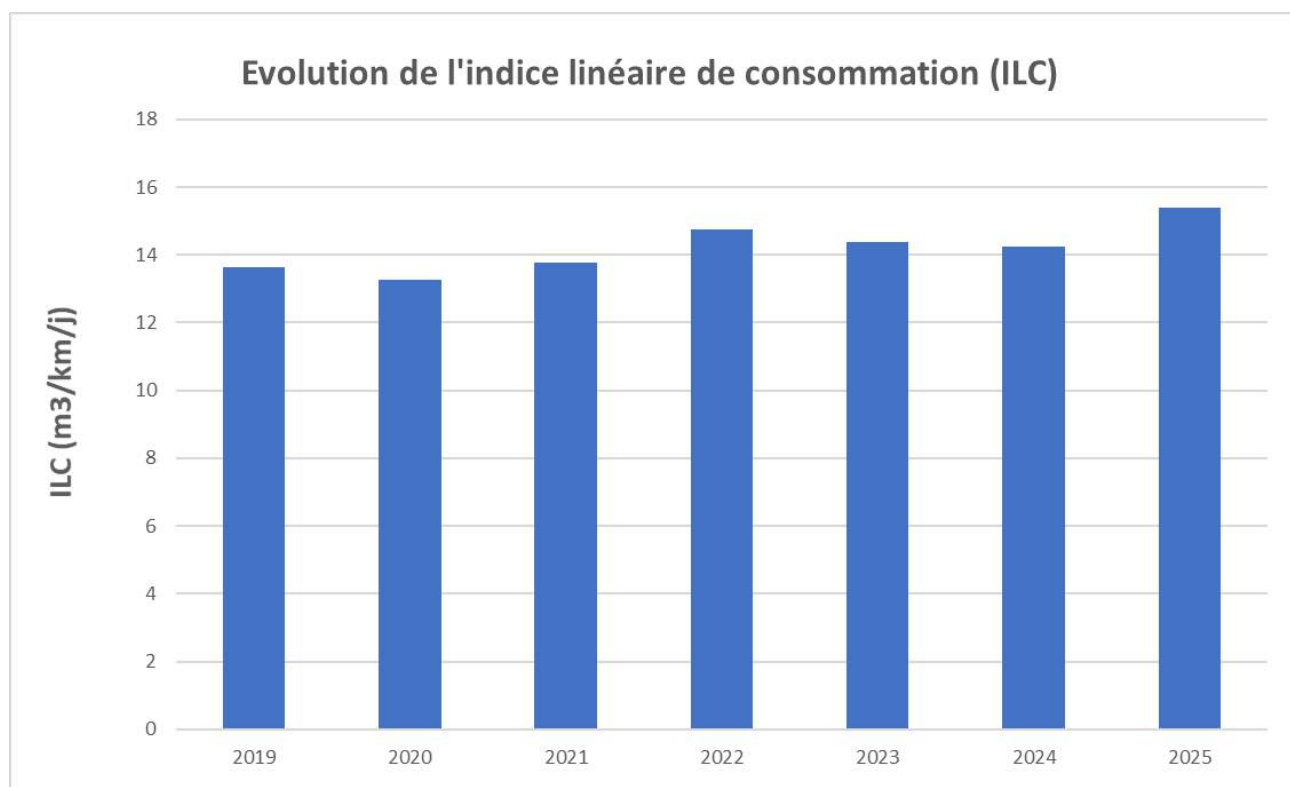
$$\text{Indice linéaire de consommation} = \frac{\text{Volume autorisé consommé}}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

En 2025, l'indice linéaire de consommation est de **15.4 m³/km/j** avec de très nettes disparités entre le secteur nord et le secteur sud. Ces disparités s'expliquent du fait du caractère urbain ou semi-urbain du secteur nord et du caractère plus rural, donc moins densément peuplé, du secteur sud.

Pour mémoire :

- Réseau de type rural : ILC < 10 m³/j/km de canalisation hors branchements,

- Réseau intermédiaire : ILC compris entre 10 et 30 m³/j/km,
- Réseau de type urbain : ILC > 30 m³/j/km.



2.4. Travaux d'entretien et de renouvellement du réseau

Dans le but de réduire au maximum les pertes d'eau, des travaux sont régulièrement réalisés sur le réseau d'adduction et de distribution d'eau potable. Les recherches et réparations de fuites sont essentielles pour améliorer les performances. Cependant, le renouvellement des canalisations est indispensable pour rétablir un état satisfaisant du réseau.

En 2025, des recherches ont été réalisées sur les tronçons ciblés grâce à la sectorisation mise en place. Cela a conduit à la détection et la réparation de **153 fuites sur conduites** et **115 sur compteurs**.

Par ailleurs, la collectivité a engagé via un marché le renouvellement de l'ensemble de son parc compteur et d'un système de télérelève à distance. A fin 2025, **19 964 compteurs télérelèves ont été déployés** soit **85.6 % du parc**. **19 395 compteurs, soit 97.1% des 19 964 déployés, sont raccordés au réseau de télérelève.**

Enfin, le remplacement des branchements en plomb se poursuit sur le territoire. La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. Depuis le 25/12/2013, cette teneur ne peut plus excéder 10 µg/l. Il n'y a pas d'obligation de renouvellement des branchements plomb mais une obligation de résultat vis-à-vis de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. En 2025, **49 branchements plomb ont été renouvelés**. L'inventaire mis à jour au cours de la campagne de renouvellement des compteurs fait apparaître **505 branchements plomb restants**.

Ce nombre évolue du fait de la découverte de nouveaux branchements plomb lors de la campagne de renouvellement des compteurs.

2.5. Reconnaissance du travail des services par un label

Le 17 octobre dernier, lors du Congrès national de l'association "Amorce", Épernay Agglo Champagne a rejoint les 21 collectivités lauréates du label « *Territoire d'eau en transition écologique* ». Celui-ci met à l'honneur les politiques locales qui s'adaptent aux effets du changement climatique tout en protégeant durablement la ressource en eau.

Ce label valorise les démarches les plus exemplaires pour faire du service public de l'eau un véritable levier de transition écologique et d'adaptation au changement climatique. Dans un contexte où les épisodes de sécheresse, les pollutions émergentes et la raréfaction de la ressource deviennent des enjeux majeurs, la régie s'est particulièrement engagée sur les quatre grands axes de ce label : économies d'eau et adaptation au climat, protection des ressources vis-à-vis des pollutions émergentes, services d'eau engagés dans l'économie circulaire et la transition énergétique.



3. Protection des ressources et qualité de l'eau

3.1. Protection de la ressource en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	
0%	Aucune action
20%	Études environnementale et hydrogéologique en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

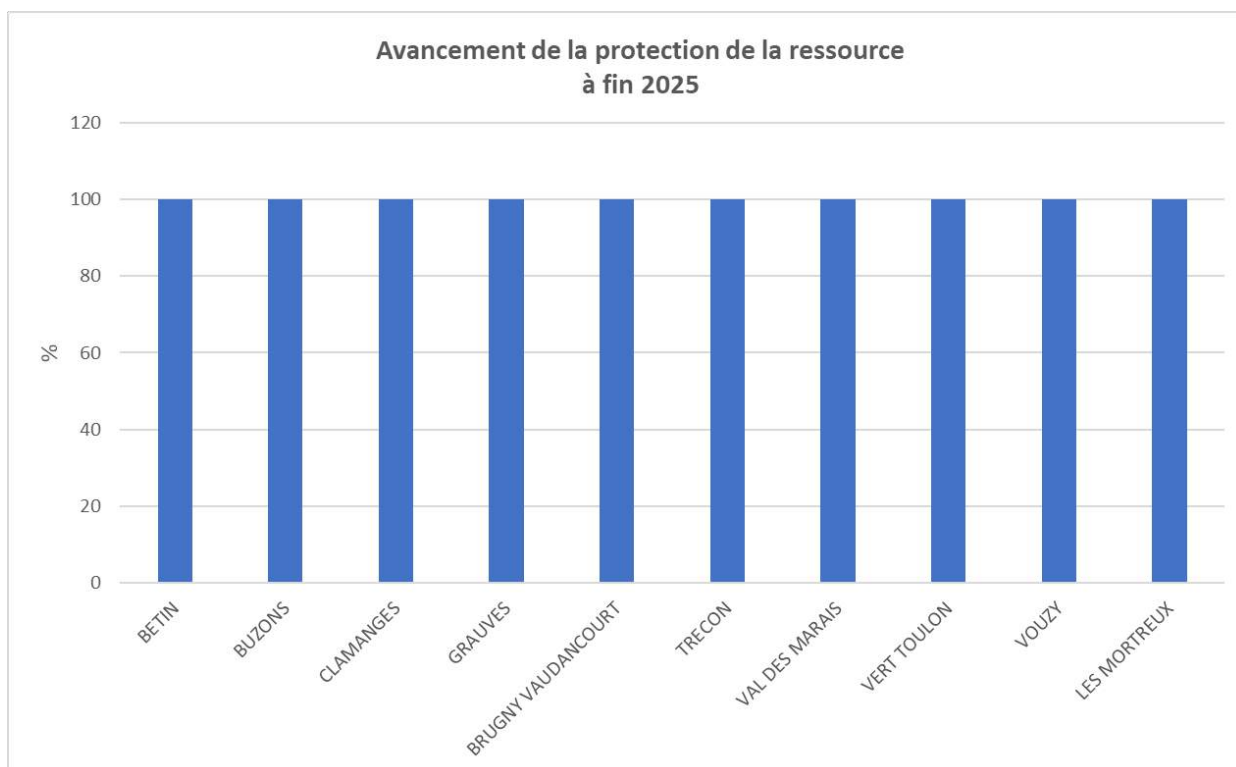
Cette procédure de protection est engagée sur les 9 ressources exploitées sur le territoire.

Leurs états d'avancement respectifs sont les suivants :

		BETIN	BUZONS	CLAMANGES	GRAUVES	BRUGNY VAUDANCOURT	TRECON
VP.212 - Indice d'avancement de la protection de la ressource	%	100	100	100	100	100	100

		VAL DES MARAIS	VERT TOULON	VOUZY	LES MORTREUX
VP.212 - Indice d'avancement de la protection de la ressource	%	100	100	100	100

La DUP de Moslins (Les Buzons) ayant été prise en 2024, toutes les ressources disposent dorénavant d'un arrêté préfectoral et d'une procédure de suivi de l'application de cet arrêté.



3.2. Qualité de l'eau distribuée

L'eau destinée à la consommation humaine est traitée pour respecter les normes européennes de potabilité. L'eau livrée aux consommateurs doit respecter des critères sanitaires, mais aussi visuels, gustatifs et olfactifs.

L'ARS (Agence Régionale de Santé) réalise des contrôles de qualité à chaque étape de la chaîne d'alimentation en eau potable, depuis les points de production jusqu'au robinet du consommateur. Ces contrôles consistent en la vérification d'une soixantaine de paramètres :

- la qualité microbiologique de l'eau (bactéries, virus, parasites pathogènes)
- la qualité physico-chimique de l'eau (nitrates, pesticides, traces de métaux...)
- la qualité physique et gustative (l'eau doit être limpide, claire et sans saveur ni odeur désagréable)

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5 000 habitants ou produit plus de 1 000 m³/jour.

A noter : l'instruction DGS/EA4/2020/177 en date du 18 décembre 2020 est venue préciser les modalités de gestion des risques sanitaires en cas de présence de pesticides et de métabolites de pesticides (molécules issues de la dégradation des pesticides) dans les Eaux Destinées à la Consommation Humaine (EDCH).

Depuis la publication de cette instruction, les Agences Régionales de Santé (ARS) renforcent progressivement le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine en y intégrant des nouveaux métabolites de pesticides. Ce renforcement conduit à la détection de plus en plus fréquente de métabolites de pesticides dans les ressources en eau et/ou dans les eaux produites et distribuées et, ce, au-delà des normes réglementaires.

A ce jour, la réglementation fixe pour les pesticides et leurs métabolites une limite de 0,1 µg/L par substance individuelle et 0,5 µg/L pour la somme. Cependant cette valeur n'est pas fondée sur une approche toxicologique et n'a donc pas de signification sanitaire. Elle a pour seul objectif de réduire la présence de ces composés au plus bas niveau de concentration possible dans l'eau. La gestion, par l'Agence Régionale de Santé (ARS), des risques sanitaires liés aux pesticides et métabolites est basée sur des valeurs établies par l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) pour chaque molécule depuis 2010.

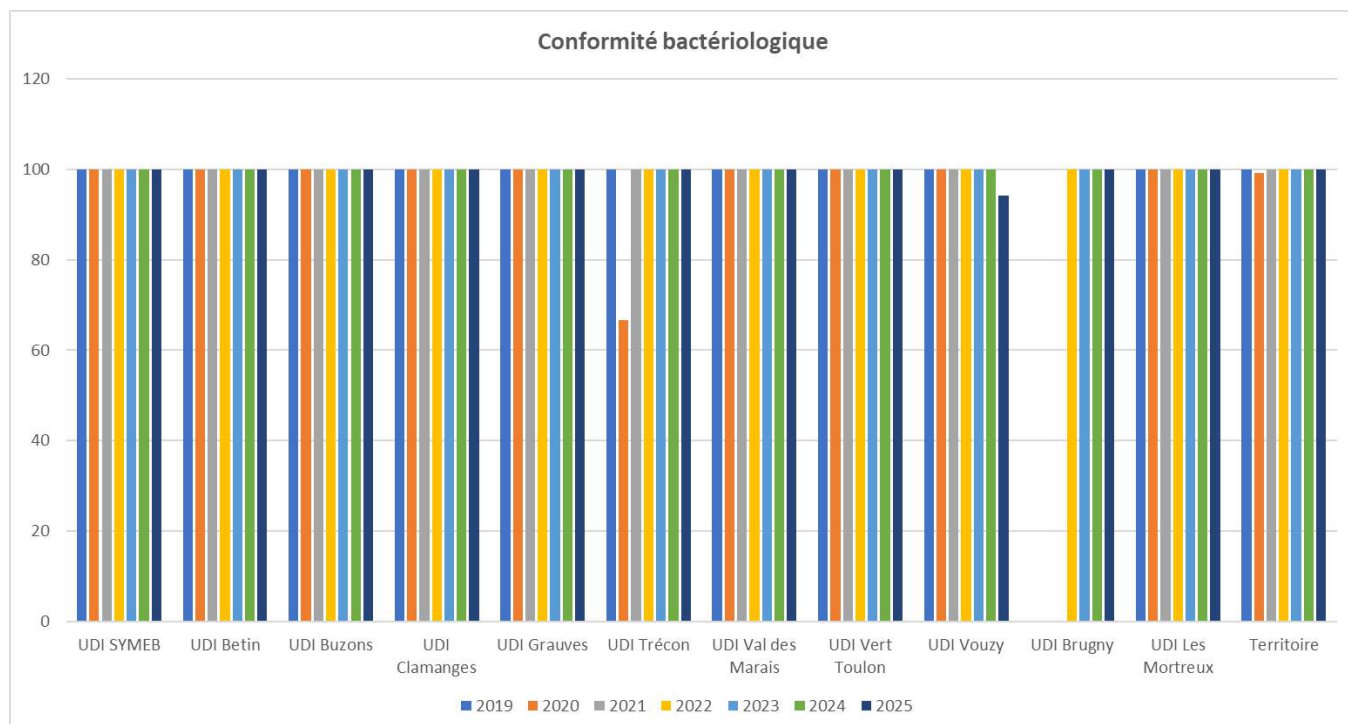
Depuis 2021, le contrôle sanitaire de l'ARS a introduit de nouveaux métabolites de pesticides non recherchés jusqu'alors. C'est le cas des 2 métabolites de la chloridazone (désherbant de la betterave retiré du marché depuis 2020) à l'origine de la majorité des non-conformités physico-chimique observées en 2022. Ces 2 métabolites disposent d'une valeur sanitaire à ne pas dépasser de 3µg/l. En 2024, aucune analyse ne présente de dépassement de cette limite de 3µg/l. L'eau ne présente donc pas de risque sanitaire. Un autre métabolite suivi en 2024 est le R471811, métabolite du Chlorotalonil. Il a été reconnu comme non-pertinent par l'ARS en cours d'année 2024.

Sans attendre, un contrôle sanitaire renforcé a été mis en place sur tous les secteurs où ces métabolites ont été détectés.

Des études sont en cours pour trouver les meilleurs scénarios et système de traitement afin de réduire ou éliminer la présence de ces molécules dans l'eau potable. Un travail est également engagé vers les particuliers et professionnels visant à diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires dans les aires de captage.

		TERRITOIRE						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Conformité des eaux distribuées (analyses P et D)								
P101.1 - Conformité bactériologique (contrôle réglementaire)	%	100,0%	99,1%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	99,6%
VP.126 - Nombre total de prélèvements bactériologiques	unité	199	222	229	260	232	226	230
Pour le calcul du VP.127 - Nombre de prélèvements bactériologiques CONFORMES	unité	199	220	229	260	232	226	229
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) hors produits phytosanitaires	%	100,0%	99,1%	100,0%	99,1%	99,5%	98,3%	100,0%
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) y compris produits phytosanitaires	%					41,3%	42,9%	46,9%
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) y compris produits phytosanitaires AVEC dérogation pour la ressource						100,0%	100,0%	100,0%
VP.128 - Nombre total de prélèvements physico-chimiques hors phyto	unité	199	218	227	218	187	177	181
VP.128 - Nombre total de prélèvements phyto						46	49	49
Pour le calcul du VP.129 - Nombre de prélèvements physico-chimiques CONFORMES hors phyto	unité	199	216	227	216	186	174	181
Pour le calcul du VP.129 - Nombre de prélèvements phyto CONFORMES						46	49	49
Pour le calcul du VP.129 - Dont prélèvements physico-chimiques CONFORMES PAR DEROGATION (dérogation donnée le 01/01/2023)	unité					27	28	26

Les graphiques suivants présentent les détails par UDI sur les sept dernières années :



En 2025 un prélèvement est jugé non conforme à Vouzy.

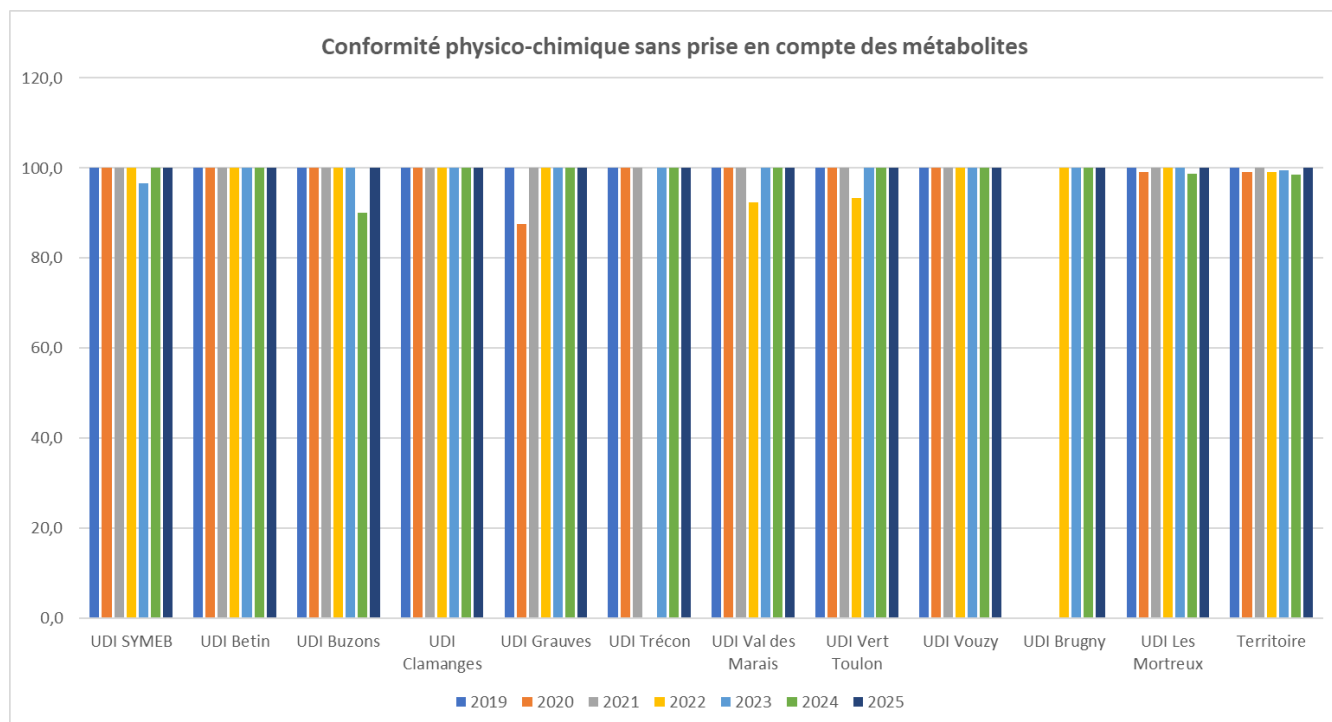
Le prélèvement a été réalisé au niveau de la station de pompage après la chloration. L'analyse montrait la présence d'1 entérocoque malgré la présence de chlore. Le même jour, une analyse a été réalisée dans Vouzy et montrait l'absence de bactérie et la présence de chlore.

En conclusion, l'Agence Régionale de Santé n'a pas émis de restriction de consommation de l'eau car la chloration était efficace. Il n'y a aucun risque sanitaire pour la population.

Afin d'éliminer tout risque :

- le point de prélèvement a été modifié et se trouve à présent sur la conduite de refoulement,
- le puits de test inutilisé se trouvant à proximité du forage et pouvant être source de contamination a été comblé,
- Une protection a été placée sur la grille de ventilation du forage.

Aucune autre non-conformité n'a été constatée depuis ces actions



Le tableau présenté en Annexe 5 récapitule par UDI les données concernant la qualité de l'eau distribuée sur les quatre dernières années.

Tous les résultats d'analyse sont consultables à l'adresse suivante : Contrôle sanitaire des EDCH (Eaux Destinées A la Consommation Humaine) <https://orobnat.sante.gouv.fr/>

4. Données financières

4.1. Tarification du service

L'Annexe 6 présente les factures proforma 120 m³ pour chacune des communes du territoire.

Après une augmentation actée en 2023 pour prendre en compte l'inflation et la baisse des volumes, le prix de l'eau a été maintenu en 2025. Seules les taxes Agence de l'eau ont été révisées avec la suppression de la taxe lutte contre la pollution et la création de 2 taxes : la taxe consommation eau potable avec des tarifs fixes et la taxe performance réseau eau potable pondérée par les performances des services jugés par les indicateurs du RPQS.

Le prix moyen en 2025 est de 2.70€TTC/m³ pour une facture de 120m³.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'intégralité des factures aux abonnés du territoire est émise par la Régie de recette (une facture par an).

Le pôle abonnés de la régie gère la régie de recette et l'ensemble des échanges avec les usagers (alerte fuite, demande de devis, intervention...).

En 2025 ce sont :

- 3 927 visiteurs sur les accueils de Epernay (2 857) et Blancs Coteaux (1 070)
- 9 335 appels décrochés
- 92 026 encaissements enregistrés et traités
- 2 687 mouvements d'abonnés
- 668 certificats administratifs
- 2 102 dossiers impayés
- 1 292 alertes fuites aux abonnés (mails, courriers ou appels)
- 2525 demandes par courriel

La facture d'eau se divise en deux parts, la part de la collectivité et les taxes et redevances :

- **La part collectivité**

Elle sert à financer l'exploitation du service et les travaux tels que la mise aux normes des usines de production et le renouvellement du réseau. Au 1^{er} janvier 2022, la part collectivité est constituée de l'abonnement forfaitaire unique, d'une part proportionnelle à la consommation sur 3 tranches 0-80 m³, 81-200 m³ et plus de 201 m³ pour l'exploitation, et d'une surtaxe eau pour les investissements. Cette tarification est harmonisée sur l'ensemble du territoire.

- **Les taxes et redevances d'environnement**

- Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau : Tous les consommateurs d'eau, c'est-à-dire tous ceux qui puisent de l'eau dans les ressources naturelles, paient cette redevance à l'Agence de l'Eau.
- Redevance pour consommation d'eau potable : elle est liée au fait de consommer/utiliser de l'eau potable, celle-ci n'étant de facto plus potable après usage. Elle s'applique à tout abonné au réseau de distribution de l'eau potable quel que soit l'usage de l'eau potable excepté l'abreuvement des animaux.
- Redevance performance eau : elle vise à réduire le gaspillage d'eau potable et à améliorer la capacité à gérer les fuites/pertes d'eau et donc la performance des réseaux de distribution d'eau potable.
- TVA : L'eau potable étant un bien de première nécessité, les services d'eau sont par ailleurs soumis à un taux de TVA de 5,5 %.

Les redevances environnement sont intégralement reversées à l'Agence de l'Eau, lui créant un fond pour subventionner des travaux permettant de lutter contre la pollution des eaux, protéger la santé, préserver les milieux aquatiques et la biodiversité, et garantir la qualité et la disponibilité de l'eau.

4.2. Recettes/Dépenses

CA EAU						
Sectio	Sens	Chapitre		2023	2024	2025
F	D	011	Charges à caractère général	1 644 618	2 294 613	2 197 286
		012	Charges de personnel et frais assimilés	758 158	905 352	1 083 999
		014	Atténuations de produits	293 528	235 239	1 644 726
		65	Autres charges de gestion courante	23 778	62 907	120 601
		66	Charges financières	61 547	54 317	46 950
		67	Charges exceptionnelles	26 470	126 889	148 658
		68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	108 694	100 000	100 000
		Total D		2 916 794	3 779 317	5 342 220
	R	002		120 621,81	429 078,73	369 758,07
		013	Atténuations de charges	42 932	2 176	4 353
		70	Ventes de produits fabriqués, prestations de servi	7 262 523	6 546 281	7 497 705
		74	Subventions d'exploitation	57 770	57 770	115 202
		75	Autres produits de gestion courante	29 528	56 135	34 998
		77	Produits financiers	21 020	2 420	3 832
		78	Produits exceptionnels			
		Total R		7 534 395	7 093 860	8 025 848
RRF hors 002				7 413 773	6 664 782	7 656 090

Sectio	Sens	Chap2	Chap libellé	Réel 23	Réel 24	Réel 25	RAR25_26
I	D	ordres	Opérations d'ordre de transfert entre sections	136 035	160 417	176 520	
			Opérations patrimoniales	26 499	32 375	14 896	
		13	Subventions d'investissement			400	
		16	Emprunts et dettes assimilées	325 733	313 898	311 863	
		dép équipement		3 532 825	3 553 845	3 518 403	2 232 300
		4581	Opérations pour le compte de tiers		14 948		
		Total D		4 021 093	4 075 483	4 022 081	2 232 300
	R	ordres	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 462 753	1 437 116	1 417 717	
			Opérations patrimoniales	26 499	32 375	14 896	
		10	Dotations, fonds divers et réserves	4 013 823	2 867 893	1 668 087	
		13	Subventions d'investissement	1 364 848	281 365	1 317 955	999 400
		dép équipement			16 252		
		4582	Opérations pour le compte de tiers		14 948		
		Total R		6 867 923	4 649 950	4 418 654	999 400

4.3. Performance financière

4.3.1. Travaux engagés par le BEDEA

Commune	Rue	Section	Désignation des travaux	Montant voté 2025 € HT	Avenant € HT	Montant marché € HT	Montant facturé 2025 € HT
VINAY	Avenue d'Alsace		renouvellement du réseau d'eau potable	112 000,00	8 466,10	134 900,00	125 526,44
CUMIERES	Rue Dessaint			budget 2024			142 127,65
EPERNAY	Rue des Hautes Justices	Côté rue Jean Sebastien Bach	Dévoisement de la conduite AEP dans le cadre des travaux de la chaufferie	77 000,00		79 998,45	78 333,20
EPERNAY	Cour Collège Jean Monnet		Renouvellement de la conduite d'eau potable	130 000,00	8 557,00	71 380,50	79 195,00
EPERNAY	Passage du Jard		renouvellement de la conduite et des branchements d'eau potable	65 000,00		75 435,50	77 796,87
MORANGIS	Rue des Sources	Rue complète	renouvellement de la conduite et des branchements d'eau potable	Patrimoine AEP 1 %		138 761,90	132 739,28
MOUSSY	Rue du 11 Novembre	(Habitation n°39 jusqu'à sortie commune)	renouvellement de la conduite et des branchements d'eau potable	Budget 2024		57 169,20	60 312,00
ATHIS	Lotissement COMMUNAL Les Moissons			Budget 2024			17 220,00
BERGERES LES VERTUS	Rue du Stade	Lotissement		Budget 2024		20707,27	20368,87

P107.2 - Renouvellement des réseaux d'eaux potables : Le taux de renouvellement des réseaux est de 0.22% pour 1 346 mètres linéaire.

4.3.2. Etat de la dette du service

	2022	2 023	2 024
Encours de dette au 31 12 N	2 446 149	2 132 251	1 820 386,83
<u>Capacité de désendettement</u>	0,54	0,74	0,79

Une durée d'extinction de la dette inférieure à 8 ans reflète une bonne capacité du service à se désendetter. Entre 8 et 12 ans, la capacité de désendettement est moyenne. Au-delà de 12 ans, elle est mauvaise.

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte : les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté, les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

En 2025 le service a enregistré un montant de 4 022.93 €HT d'abandons de créances et 24 722.51 €HT d'admissions en non-valeur.

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

La Communauté d'Agglomération a engagé un programme de Coopération décentralisée dans le domaine de l'Eau à Madagascar.

Le partenariat est mené avec l'Organisme public de coopération intercommunale (OPCI) «Volamena » et plus particulièrement la commune de Maevatanana.

Une mission, du 13 au 19 avril 2025 a été organisée par GESCOD avec la participation de la Communauté d'Agglomération afin de constater les travaux, prendre contact avec les élus, mesurer les difficultés de terrain et travailler sur l'avenir de la coopération avec cet OPCI.

Gescod met en œuvre et coordonne, pour le compte des collectivités territoriales du Grand Est, les programmes de coopération décentralisée avec plusieurs collectivités malgaches.



Le Projet d'adduction d'eau et de réalisation d'un bloc sanitaire pour 25 000 € à la gare routière de Maevatanana – 2 000 personnes / jour étudié en 2022 a été validé en 2023.

Il consiste en la création d'un captage, la mise en place d'un système de pompage, la création d'une nouvelle borne fontaine, la rénovation du bloc sanitaire et de son système d'assainissement. Les travaux ont été réalisés fin 2023.



Avant Travaux



LEGENDA	
1	Entrée
2	Changement des vêtements (vestibule)
3	Changement de chaussures
4	Zone de prise alimentaire
5	Zone de repos
6	Zone de prise alimentaire
7	Zone de repos



PROJET DE REHABILITATION DE LA GARE ROUTIERE
MAEVATANANA

4.1. Récapitulatif des coûts

RECAPITULATIF		
N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	MONTANT
I	INSTALLATION ET REPLI DE CHANTIER	2 300 000,00
II	TERRASSEMENT	3 800 100,00
III	OUVRAGES EN INFRASTRUCTURE	6 536 405,00
IV	OUVRAGES EN SUPERSTRUCTURE	7 012 640,15
V	PLOMBERIE	6 490 000,00
VI	ELECTRICITE ET EQUIPEMENTS	23 590 000,00
VII	LOCAL TECHNIQUE	3 500 000,00
VIII	AMENAGEMENT EXTERIEUR	800 000,00
IX	ASSAINISSEMENT	18 150 000,00
X	BORNE FONTAINE PUBLICS	5 000 000,00
XI	REHABILITATION DE LA BAIN DOUCHE EXISTANTE	42 700 000,00
	MONTANT TOTAL TOUT TAXES COMPRISES (AR)	121 858 151,15

Ariary
Soit 25 000 €
+ 20 000 €



FORME DE L'AIDE	MONTANT RETENU	TAUX AIDE	MONTANT D'AIDE	CONDITIONS DE REMBOURSEMENT			
				DUREES (mois)		Intérêts (taux %)	Frais de gestion (taux %)
				Avance	Différé		
Subvention	46 800	70,51	33 000				
TOTAL			33 000				



6. Annexes

6.1. Annexe 1 – Données patrimoine

		Territoire						
	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Canalisations								
VP.077 - Linéaire total réseau hors branchements	km	622,20	623,20	607,00	620,80	677,19	616,25	614,66
dont linéaire d'adduction	km							
dont linéaire de distribution hors branchements	km	622,20	623,20	607,00	620,80	677,19	616,25	614,66
Branchements								
Nombre de branchements	unité	17 787	17 868	17 650	17 681	18 731	19 838	18 880
dont branchements en plomb	unité	1 441	1 402	1 413	466	523	497	505
Abonnés et assiette de facturation								
D.101.0 - Nombre d'habitants	hab.	52 871	49 276	47 964	47 514	47 514	47 514	46 800
VP.056 - Nombre d'abonnés	ab.	21 491	21 576	21 402	23 408	21 663	22 467	21 828
dont nombre d'abonnés domestiques	ab.	21 437	21 435	21 333	23 304	21 569	22 445	21 807
dont nombre d'abonnés non-domestiques	ab.	54	141	69	104	94	22	21
VP.229.0 - Nombre moyen d'habitants par abonné		2,4	2,2	2,1	2,0	2,2	2,1	2,1
Compteurs des abonnés								
Nombre de compteurs	unité	22 535	22 469	22 277	23 802	22 992	23 074	22 876
Ressources								
Nombre de ressources	unité	10	10	9	9	9	9	9
DC.192 - Nature des ressources utilisées (part des eaux souterraines hors achat d'eau)	%	100	100	100	100	100	100	100
Stockages et reprises								
Volume de stockage	m3	27 679	27 679	27 679	27 679	27 679	27 679	27 679
Nombre de réservoirs (sites)	unité	46	46	46	46	46	46	46
Nombre de cuves	unité	76	76	76	76	76	76	76
Nombre de stations de reprise/surpression	unité	17	17	17	17	17	17	17

Les variations de linéaire de réseau s'expliquent par une mise à jour progressive du SIG, depuis l'arrivée d'une SIGiste au sein de la Direction Eau et Assainissement. Lors de la campagne de renouvellement des compteurs, un inventaire des branchements en plomb a été réalisé. Ceci explique la variation

importante constatée entre 2022 et 2023. Etant donné qu'il reste environ 15% des compteurs à remplacer (principalement sur le secteur Nord), cet inventaire est susceptible d'évoluer.

Inventaire des branchements plomb par commune :

Communes	Nombre de bchs plomb restants à fin 2025
ATHIS	23
AVIZE	8
BERGERES LES VERTUS	3
CHOUILLY	17
CRAMANT	2
CUIS	10
CUMIERES	5
EPERNAY	122
ETRECHY	1
GRAUVES	18
LE MESNIL SUR OGER	74
LES ISTRES ET BURY	1
LOISY EN BRIE	5
MAGENTA	17

Communes	Nombre de bchs plomb restants à fin 2025
MANCY	2
MARDEUIL	7
MONTHELON	2
MORANGIS	1
MOSLINS	17
MOUSSY	3
OIRY	12
PIERRY	8
PLIVOT	8
VERT TOULON	1
VINAY	2
BLANCS COTEAUX-Vertus	74
BLANCS COTEAUX-Oger	61
BLANCS COTEAUX-Gionges	1
TOTAL	505

Zoom sur l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau 2025 (ICGPR - P.103.2B) par UDI :

UDI Achat SYMEB :

P.103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau - Calcul de vérification	0-120 pts	104
Partie A - Plans	0-15 pts	15
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs de mesures	0/10 pts	10
VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux	0/5 pts	5
Partie B - Inventaire (prise en compte si au moins 15 pts en partie A)	0-30 pts	25,0
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0/10 pts	10
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	oui/non	oui
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0-5 pts	4,0
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0-15 pts	11
Partie C - Autres informations (prise en compte si au moins 40 pts en parties A et B)	0-75 pts	64
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	0/10 pts	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	0/10 pts	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	0/10 pts	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	0/10 pts	7
VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0/10 pts	5
VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	0/5 pts	2

UDI Athis :

P.103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau - Calcul de vérification	0-120 pts	30
Partie A - Plans	0-15 pts	15
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs de mesures	0/10 pts	10
VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux	0/5 pts	5
Partie B - Inventaire (prise en compte si au moins 15 pts en partie A)	0-30 pts	15,0
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0/10 pts	10
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	oui/non	oui
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0-5 pts	5,0
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0-15 pts	0
Partie C - Autres informations (prise en compte si au moins 40 pts en parties A et B)	0-75 pts	64
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	0/10 pts	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	0/10 pts	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	0/10 pts	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	0/10 pts	7
VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0/10 pts	5
VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	0/5 pts	2

UDI Clamanges :

P.103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau - Calcul de vérification	0-120 pts	109
Partie A - Plans	0-15 pts	15
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs de mesures	0/10 pts	10
VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux	0/5 pts	5
Partie B - Inventaire (prise en compte si au moins 15 pts en partie A)	0-30 pts	30,0
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0/10 pts	10
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	oui/non	oui
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0-5 pts	5,0
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0-15 pts	15
Partie C - Autres informations (prise en compte si au moins 40 pts en parties A et B)	0-75 pts	64
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	0/10 pts	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	0/10 pts	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	0/10 pts	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	0/10 pts	7
VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0/10 pts	5
VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	0/5 pts	2

UDI Mortreux / SYMEB :

P.103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau - Calcul de vérification	0-120 pts	104
Partie A - Plans	0-15 pts	15
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs de mesures	0/10 pts	10
VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux	0/5 pts	5
Partie B - Inventaire (prise en compte si au moins 15 pts en partie A)	0-30 pts	25,0
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0/10 pts	10
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	oui/non	oui
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0-5 pts	5,0
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0-15 pts	10
Partie C - Autres informations (prise en compte si au moins 40 pts en parties A et B)	0-75 pts	64
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	0/10 pts	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	0/10 pts	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	0/10 pts	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	0/10 pts	7
VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0/10 pts	5
VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	0/5 pts	2

UDI Mortreux :

P.103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau - Calcul de vérification	0-120 pts	107
Partie A - Plans	0-15 pts	15
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs de mesures	0/10 pts	10
VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux	0/5 pts	5
Partie B - Inventaire (prise en compte si au moins 15 pts en partie A)	0-30 pts	28,0
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0/10 pts	10
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	oui/non	oui
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0-5 pts	5,0
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0-15 pts	13
Partie C - Autres informations (prise en compte si au moins 40 pts en parties A et B)	0-75 pts	64
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	0/10 pts	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	0/10 pts	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	0/10 pts	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	0/10 pts	7
VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0/10 pts	5
VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	0/5 pts	2

UDI Trécon :

P.103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau - Calcul de vérification	0-120 pts	109
Partie A - Plans	0-15 pts	15
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs de mesures	0/10 pts	10
VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux	0/5 pts	5
Partie B - Inventaire (prise en compte si au moins 15 pts en partie A)	0-30 pts	30,0
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0/10 pts	10
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	oui/non	oui
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0-5 pts	5,0
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0-15 pts	15
Partie C - Autres informations (prise en compte si au moins 40 pts en parties A et B)	0-75 pts	64
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	0/10 pts	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	0/10 pts	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	0/10 pts	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	0/10 pts	7
VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0/10 pts	5
VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	0/5 pts	2

UDI Vert-Toulon :

P.103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau - Calcul de vérification	0-120 pts	30
Partie A - Plans	0-15 pts	15
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs de mesures	0/10 pts	10
VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux	0/5 pts	5
Partie B - Inventaire (prise en compte si au moins 15 pts en partie A)	0-30 pts	15,0
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0/10 pts	10
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	oui/non	oui
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0-5 pts	5,0
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0-15 pts	0
Partie C - Autres informations (prise en compte si au moins 40 pts en parties A et B)	0-75 pts	64
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	0/10 pts	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	0/10 pts	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	0/10 pts	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	0/10 pts	7
VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0/10 pts	5
VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	0/5 pts	2

UDI Grauves :

P.103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau - Calcul de vérification	0-120 pts	25
Partie A - Plans	0-15 pts	15
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs de mesures	0/10 pts	10
VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux	0/5 pts	5
Partie B - Inventaire (prise en compte si au moins 15 pts en partie A)	0-30 pts	10,0
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0/10 pts	10
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	oui/non	oui
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0-5 pts	0,0
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0-15 pts	0
Partie C - Autres informations (prise en compte si au moins 40 pts en parties A et B)	0-75 pts	64
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	0/10 pts	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	0/10 pts	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	0/10 pts	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	0/10 pts	7
VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0/10 pts	5
VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	0/5 pts	2

UDI Buzons :

P.103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau - Calcul de vérification	0-120 pts	38
Partie A - Plans	0-15 pts	15
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs de mesures	0/10 pts	10
VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux	0/5 pts	5
Partie B - Inventaire (prise en compte si au moins 15 pts en partie A)	0-30 pts	23,0
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0/10 pts	10
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	oui/non	oui
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0-5 pts	3,0
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0-15 pts	10
Partie C - Autres informations (prise en compte si au moins 40 pts en parties A et B)	0-75 pts	64
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	0/10 pts	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	0/10 pts	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	0/10 pts	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	0/10 pts	7
VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0/10 pts	5
VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	0/5 pts	2

UDI Brugny-Vaudancourt :

P.103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau - Calcul de vérification	0-120 pts	104
Partie A - Plans	0-15 pts	15
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs de mesures	0/10 pts	10
VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux	0/5 pts	5
Partie B - Inventaire (prise en compte si au moins 15 pts en partie A)	0-30 pts	25,0
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0/10 pts	10
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	oui/non	oui
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0-5 pts	5,0
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0-15 pts	10
Partie C - Autres informations (prise en compte si au moins 40 pts en parties A et B)	0-75 pts	64
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	0/10 pts	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	0/10 pts	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	0/10 pts	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	0/10 pts	7
VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0/10 pts	5
VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	0/5 pts	2

UDI Val-des-Marais :

P.103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau - Calcul de vérification	0-120 pts	109
Partie A - Plans	0-15 pts	15
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs de mesures	0/10 pts	10
VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux	0/5 pts	5
Partie B - Inventaire (prise en compte si au moins 15 pts en partie A)	0-30 pts	30,0
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0/10 pts	10
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	oui/non	oui
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0-5 pts	5,0
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0-15 pts	15
Partie C - Autres informations (prise en compte si au moins 40 pts en parties A et B)	0-75 pts	64
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	0/10 pts	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	0/10 pts	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	0/10 pts	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	0/10 pts	7
VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0/10 pts	5
VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	0/5 pts	2

UDI Vouzy :

P.103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau - Calcul de vérification	0-120 pts	109
Partie A - Plans	0-15 pts	15
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs de mesures	0/10 pts	10
VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux	0/5 pts	5
Partie B - Inventaire (prise en compte si au moins 15 pts en partie A)	0-30 pts	30,0
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0/10 pts	10
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	oui/non	oui
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0-5 pts	5,0
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0-15 pts	15
Partie C - Autres informations (prise en compte si au moins 40 pts en parties A et B)	0-75 pts	64
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	0/10 pts	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	0/10 pts	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	0/10 pts	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	0/10 pts	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	0/10 pts	7
VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0/10 pts	5
VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	0/5 pts	2

6.2. Annexe 2 – Données volumes

		UDI BETIN							UDI BRUGNY VAUDANCOURT						
	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Prélèvement(s) d'eau (données par ressource)															
VP.223 - Volumes prélevés sur 365j	m3/an	199	185	188	133	166	208	220	0	0	0	0	0	76 408	58 834
Besoins des usines	m3/an	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250	1 229
VP.194 - Volumes produits	m3/an	199	185	188	133	166	208	220	0	0	0	0	0	76 158	57 605
Imports/Exports															
VP.060 - Imports d'eau sur 365j	m3/an	0	0	0	0	0	0	0	44 358	48 109	44 960	50 471	44 349	0	0
VP.061 - Exports d'eau sur 365j (VEG)	m3/an	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 665	13 231
Volumes mis en distribution	m3/an	199	185	188	133	166	208	220	44 358	48 109	44 960	50 471	44 349	64 493	44 374
Assiette de facturation															
VP.056 - Nombre d'abonnés	ab.	1	1	1	1	1	2	2	216	217	216	222	265	241	238
VP.232 - Volumes consommés comptabilisés sur la période de facturation (hors VEG)	m3	199	185	188	133	129	220	199	26 704	23 748	23 100	4 274	33 468	18 329	24 673
dont VP.063 - Consommation domestiques	m3	199	185	188	133	129	220	199	26 704	23 748	23 100	4 274	33 468	18 329	24 673
dont VP.201 - Consommation non-domestiques	m3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de jours de la période de facturation	jours	365	365	365	362	369	369	364	366	364	381	138	365	326	364
Volumes consommés comptabilisés sur 365 jours (hors VEG)		199	185	188	134	128	218	200	26 631	23 813	22 130	11 304	33 468	20 522	24 741
dont Consommation domestiques	m3	199	185	188	134	128	218	200	26 631	23 813	22 130	11 304	33 468	20 522	24 741
dont Consommation non-domestiques	m3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Volumes consommés comptabilisés sur 365 jours (y compris VEG)	m3	199	185	188	134	128	218	200	26 631	23 813	22 130	11 304	33 468	32 187	37 972
VP.220 - Volumes de service (sur 365 jours - estimation)	m3	0	0	0	0	0	0	0	2 500	2 500	2 500	200	200	200	66
VP.221 - Volumes non comptés (sur 365 jours - estimation)	m3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 887	0	0	0
Total volumes consommés autorisés sur 365 j (y compris VEG)	m3	199	185	188	134	128	218	200	29 131	26 313	24 630	24 391	33 668	32 387	38 038
Total volumes consommés autorisés sur 365j (hors VEG)	m3	199	185	188	134	128	218	200	29 131	26 313	24 630	24 391	33 668	20 722	24 807
VP.235 - Y-a-t-il eu une variation importante des ventes d'eau de votre service par rapport aux années précédentes ?	Oui / Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non

	Unité	UDI BUZONS Source Fontaine Garnier + Source Mont Rolland							UDI CLAMANGES						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Prélèvement(s) d'eau (données par ressource)															
VP.223 - Volumes prélevés sur 365j	m3/an	163 980	112 780	196 310	171 933	0	0	0	46 206	49 800	36 774	35 789	32 966	31 071	51 183
Besoins des usines	m3/an	7 500	7 500	12 500	7 500	0	0	0	170	170	170	250	250	250	603
VP.194 - Volumes produits	m3/an	156 480	105 280	183 810	164 433	0	0	0	46 036	49 630	36 604	35 539	32 716	30 821	50 580
Imports/Exports															
VP.060 - Imports d'eau sur 365j	m3/an	0	0	0	0	110 899	123 739	119 406	0	0	0	0	0	0	0
VP.061 - Exports d'eau sur 365j (VEG)	m3/an	0	0	0	0	0	1197	12462	0	0	0	0	0	0	0
Volumes mis en distribution	m3/an	156 480	105 280	183 810	164 433	110 899	122 542	106 944	46 036	49 630	36 604	35 539	32 716	30 821	50 580
Assiette de facturation															
VP.056 - Nombre d'abonnés	ab.	853	864	864	889	874	868	849	268	270	274	259	288	275	265
VP.232 - Volumes consommés comptabilisés sur la période de facturation (hors VEG)	m3	84 005	88 195	86 933	78 584	84 607	83 996	83 717	23 944	22 963	22 899	25 291	26 038	24 442	22 463
dont VP.063 - Consommation domestiques	m3	84 005	88 195	86 933	78 584	84 607	83 996	83 717	23 944	22 963	22 899	25 291	26 038	24 442	22 463
dont VP.201 - Consommation non-domestiques	m3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de jours de la période de facturation	jours	365	365	365	349	369	370	363	365	365	365	347	349	372	361
Volumes consommés comptabilisés sur 365 jours (hors VEG)		84 005	88 195	86 933	82 187	83 690	82 861	84 132	23 944	22 963	22 899	26 603	27 232	23 982	22 691
dont Consommation domestiques	m3	84 005	88 195	86 933	82 187	83 690	82 861	84 132	23 944	22 963	22 899	26 603	27 232	23 982	22 691
dont Consommation non-domestiques	m3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Volumes consommés comptabilisés sur 365 jours (y compris VEG)	m3	84 005	88 195	86 933	82 187	83 690	84 058	96 594	23 944	22 963	22 899	26 603	27 232	23 982	22 691
VP.220 - Volumes de service (sur 365 jours - estimation)	m3	650	650	650	1 950	1 200	1 300	308	550	550	550	550	550	550	179
VP.221 - Volumes non comptés (sur 365 jours - estimation)	m3	0	0	0	2641	1589	0	1704	0	0	0	257	1264	0	0
Total volumes consommés autorisés sur 365 j (y compris VEG)	m3	84 655	88 845	87 583	86 778	86 479	85 358	98 606	24 494	23 513	23 449	27 410	29 046	24 532	22 871
Total volumes consommés autorisés sur 365j (hors VEG)	m3	84 655	88 845	87 583	86 778	86 479	84 161	86 144	24 494	23 513	23 449	27 410	29 046	24 532	22 871
VP.235 - Y-a-t-il eu une variation importante des ventes d'eau de votre service par rapport aux années précédentes ?	Oui / Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

	Unité	UDI GRAUVES Source des Grillots + Source des Garennes							UDI LES MORTREUX						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Prélèvement(s) d'eau (données par ressource)															
VP.223 - Volumes prélevés sur 365j	m3/an	41 121	42 082	44 891	41 334	36 390	40 936	30 477	2 801 181	2 673 220	2 789 974	2 797 136	3 026 534	3 400 185	2 850 330
Besoins des usines	m3/an	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	613	47 910	49 622	53 278	62 972	57 305	263 708	53 885
VP.194 - Volumes produits	m3/an	40 021	40 982	43 791	40 234	35 290	39 836	29 864	2 753 271	2 623 598	2 736 696	2 734 164	2 969 229	3 136 477	2 796 445
Imports/Exports															
VP.060 - Imports d'eau sur 365j	m3/an	0	0	0	0	0	1197	12462	76 771	65 944	57 605	40 772	44 697	86 635	108 185
VP.061 - Exports d'eau sur 365j (VEG)	m3/an	0	0	0	0	0	0	0	29 088	28 999	27 905	30 426	143 335	156 641	153 962
Volumes mis en distribution	m3/an	40 021	40 982	43 791	40 234	35 290	41 033	42 326	2 800 954	2 660 543	2 766 396	2 744 510	2 870 591	3 066 471	2 750 668
Assiette de facturation															
VP.056 - Nombre d'abonnés	ab.	330	317	325	331	323	322	318	14 886	14 906	15 112	14 750	14 156	13 929	13 401
VP.232 - Volumes consommés comptabilisés sur la période de facturation (hors VEG)	m3	28 394	34 123	26 161	29 701	26 691	30 691	31 708	1 895 365	1 810 422	2 244 384	466 446	2 130 537	1 988 867	2 109 494
dont VP.063 - Consommation domestiques	m3	28 394	34 123	26 161	29 701	26 691	30 691	31 708	1 703 086	1 627 784	2 065 525	466 446	2 130 537	1 988 867	2 109 494
dont VP.201 - Consommation non-domestiques	m3	0	0	0	0	0	0	0	192 279	182 638	178 859	0	0	0	0
Nombre de jours de la période de facturation	jours	365	365	365	349	369	369	364	351	359	425	116	361	373	365
Volumes consommés comptabilisés sur 365 jours (hors VEG)		28 394	34 123	26 161	31 063	26 402	30 358	31 795	1 970 964	1 840 680	1 927 530	1 467 696	2 154 144	1 948 823	2 107 415
dont Consommation domestiques	m3	28 394	34 123	26 161	31 063	26 402	30 358	31 795	1 771 015	1 654 989	1 773 921	1 467 696	2 154 144	1 948 823	2 107 415
dont Consommation non-domestiques	m3	0	0	0	0	0	0	0	199 948	185 690	153 608	0	0	0	0
Volumes consommés comptabilisés sur 365 jours (y compris VEG)	m3	28 394	34 123	26 161	31 063	26 402	30 358	31 795	2 000 052	1 869 679	1 955 435	1 498 122	2 297 479	2 105 464	2 261 377
VP.220 - Volumes de service (sur 365 jours - estimation)	m3	250	250	250	250	250	250	79	167 735	167 735	167 735	167 735	165 235	165 735	3 309
VP.221 - Volumes non comptés (sur 365 jours - estimation)	m3	0	0	0	1484	545	427	229	0	0	0	516 541	94 360	116 443	104 382
Total volumes consommés autorisés sur 365 j (y compris VEG)	m3	28 644	34 373	26 411	32 797	27 197	31 035	32 103	2 167 787	2 037 414	2 123 170	2 182 399	2 557 074	2 387 642	2 369 068
Total volumes consommés autorisés sur 365j (hors VEG)	m3	28 644	34 373	26 411	32 797	27 197	31 035	32 103	2 138 699	2 008 415	2 095 265	2 151 973	2 413 739	2 231 001	2 215 106
VP.235 - Y-a-t-il eu une variation importante des ventes d'eau de votre service par rapport aux années précédentes ?	Oui / Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non

	Unité	UDI TRECON							UDI VAL DES MARAIS Forage 1 + Forage 2						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Prélèvement(s) d'eau (données par ressource)															
VP.223 - Volumes prélevés sur 365j	m3/an	5 200	5 834	6 182	4 959	5 312	5 198	5 395	224 879	224 497	102 284	181 387	56 428	50 913	57 513
Besoins des usines	m3/an	25	25	25	60	60	60	463	250	250	250	300	300	300	688
VP.194 - Volumes produits	m3/an	5 175	5 809	6 157	4 899	5 252	5 138	4 932	224 629	224 247	102 034	181 087	56 128	50 613	56 825
Imports/Exports															
VP.060 - Imports d'eau sur 365j	m3/an	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VP.061 - Exports d'eau sur 365j (VEG)	m3/an	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Volumes mis en distribution	m3/an	5 175	5 809	6 157	4 899	5 252	5 138	4 932	224 629	224 247	102 034	181 087	56 128	50 613	56 825
Assiette de facturation															
VP.056 - Nombre d'abonnés	ab.	52	54	55	49	53	54	48	342	346	352	354	352	349	353
VP.232 - Volumes consommés comptabilisés sur la période de facturation (hors VEG)	m3	4 933	5 355	4 840	7 044	3 734	4 255	3 562	221 883	207 720	110 420	132 590	36 756	35 165	37 033
dont VP.063 - Consommation domestiques	m3	4 933	5 355	4 840	7 044	3 734	4 255	3 562	33 528	37 226	31 984	32 528	36 756	35 165	37 033
dont VP.201 - Consommation non-domestiques	m3	0	0	0	0	0	0	0	188 355	170 494	78 436	100 062	0	0	0
Nombre de jours de la période de facturation	jours	365	365	365	347	339	373	360	365	365	365	347	354	371	362
Volumes consommés comptabilisés sur 365 jours (hors VEG)		4 933	5 355	4 840	7 409	4 020	4 164	3 611	221 883	207 720	110 420	139 468	37 898	34 596	37 340
dont Consommation domestiques	m3	4 933	5 355	4 840	7 409	4 020	4 164	3 611	33 528	37 226	31 984	34 215	37 898	34 596	37 340
dont Consommation non-domestiques	m3	0	0	0	0	0	0	0	188 355	170 494	78 436	105 253	0	0	0
Volumes consommés comptabilisés sur 365 jours (y compris VEG)	m3	4 933	5 355	4 840	7 409	4 020	4 164	3 611	221 883	207 720	110 420	139 468	37 898	34 596	37 340
VP.220 - Volumes de service (sur 365 jours - estimation)	m3	50	50	50	50	50	50	14	450	450	450	450	450	450	132
VP.221 - Volumes non comptés (sur 365 jours - estimation)	m3	0	0	0	0	0	0	93	0	0	0	3642	1222	114	1086
Total volumes consommés autorisés sur 365 j (y compris VEG)	m3	4 983	5 405	4 890	7 459	4 070	4 214	3 719	222 333	208 170	110 870	143 560	39 570	35 160	38 558
Total volumes consommés autorisés sur 365j (hors VEG)	m3	4 983	5 405	4 890	7 459	4 070	4 214	3 719	222 333	208 170	110 870	143 560	39 570	35 160	38 558
VP.235 - Y-a-t-il eu une variation importante des ventes d'eau de votre service par rapport aux années précédentes ?	Oui / Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non

	Unité	UDI VERT TOULON Forage 1 + Forage 2								UDI VOUZUY						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Prélèvement(s) d'eau (données par ressource)																
VP.223 - Volumes prélevés sur 365j	m3/an	487 197	657 264	596 192	694 442	501 998	449 635	429 322	195 093	205 400	230 229	234 055	193 085	201 883	207 931	
Besoins des usines	m3/an	3500	3500	3700	3500	3500	3500	4687	550	550	550	550	550	550	550	938
VP.194 - Volumes produits	m3/an	483 697	653 764	592 492	690 942	498 498	446 135	424 635	194 543	204 850	229 679	233 505	192 535	201 333	206 993	
Imports/Exports																
VP.060 - Imports d'eau sur 365j	m3/an	29 088	28 999	27 905	30 426	32 436	32 902	34 556	0	0	0	0	0	0	0	0
VP.061 - Exports d'eau sur 365j (VEG)	m3/an	4 533	6 226	5 469	3 647	4 075	4 709	11 799	22 645	24 400	21 598	30 214	27 295	23 823	20 322	
Volumes mis en distribution	m3/an	508 252	676 537	614 928	717 721	526 859	474 328	447 392	171 898	180 450	208 081	203 291	165 240	177 510	186 671	
Assiette de facturation																
VP.056 - Nombre d'abonnés	ab.	3 594	3 592	3 590	3 612	3 711	3 589	3 466	898	1 001	1 003	1 012	1 019	1 009	1 000	
VP.232 - Volumes consommés comptabilisés sur la période de facturation (hors VEG)	m3	348 914	378 653	388 965	330 664	346 935	365 356	377 189	92 412	123 296	119 440	149 410	118 466	125 931	121 656	
dont VP.063 - Consommation domestiques	m3	347 633	375 995	386 213	329 407	346 935	365 356	377 189	92 412	109 177	107 898	95 453	97 410	125 931	121 656	
dont VP.201 - Consommation non-domestiques	m3	1 281	2 658	2 752	1 257	0	0	0	0	14 119	11 542	53 957	21 056	0	0	
Nombre de jours de la période de facturation	jours	365	365	365	340	359	372	361	365	365	365	347	363	370	363	
Volumes consommés comptabilisés sur 365 jours (hors VEG)		348 914	378 653	388 965	354 978	352 733	358 481	381 728	92 412	123 296	119 440	157 160	119 119	124 229	122 441	
dont Consommation domestiques	m3	347 633	375 995	386 213	353 628	352 733	358 481	381 728	92 412	109 177	107 898	100 404	97 947	124 229	122 441	
dont Consommation non-domestiques	m3	1 281	2 658	2 752	1 349	0	0	0	0	14 119	11 542	56 756	21 172	0	0	
Volumes consommés comptabilisés sur 365 jours (y compris VEG)	m3	353 447	384 879	394 434	358 625	356 808	363 190	393 527	115 057	147 696	141 038	187 374	146 414	148 052	142 763	
VP.220 - Volumes de service (sur 365 jours - estimation)	m3	2800	2800	3000	3 000	2 900	2 900	880	1500	1500	1500	1500	1500	1500	498	
VP.221 - Volumes non comptés (sur 365 jours - estimation)	m3	0	0	0	34 146	97 878	84 843	12 199	0	0	0	17 948	4 540	1 310	2 683	
Total volumes consommés autorisés sur 365 j (y compris VEG)	m3	356 247	387 679	397 434	395 771	457 586	450 933	406 606	116 557	149 196	142 538	206 822	152 454	150 862	145 943	
Total volumes consommés autorisés sur 365j (hors VEG)	m3	351 714	381 453	391 965	392 124	453 511	446 224	394 807	93 912	124 796	120 940	176 608	125 159	127 039	125 621	
VP.235 - Y-a-t-il eu une variation importante des ventes d'eau de votre service par rapport aux années précédentes ?	Oui / Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	

		UDI ACHAT SYMEB (Athis, Chouilly, Oiry, Plivot, Flavigny et Les Istres et Bury)						
	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Prélèvement(s) d'eau (données par ressource)								
VP.223 - Volumes prélevés sur 365j	m3/an	0	0	0	0	0	0	0
Besoins des usines	m3/an	0	0	0	0	0	0	908
VP.194 - Volumes produits	m3/an	0	0	0	0	0	0	0
Imports/Exports								
VP.060 - Imports d'eau sur 365j	m3/an	307 842	291 666	287 145	323 243	185 223	180 421	294 933
VP.061 - Exports d'eau sur 365j (VEG)	m3/an	0	0	0	0	0	0	0
Volumes mis en distribution	m3/an	307 842	291 666	287 145	323 243	185 223	180 421	294 025
Assiette de facturation								
VP.056 - Nombre d'abonnés	ab.	1 843	1 855	1 874	1 929	1 974	1 936	1 888
VP.232 - Volumes consommés comptabilisés sur la période de facturation (hors VEG)	m3	257 713	260 990	301 008	124 754	238 494	295 710	291 517
dont VP.063 - Consommation domestiques	m3	257 713	260 990	301 008	124 754	238 494	295 710	291 517
dont VP.201 - Consommation non-domestiques	m3	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de jours de la période de facturation	jours	351	359	425	158	372	371	365
Volumes consommés comptabilisés sur 365 jours (hors VEG)		267 992	265 352	258 513	288 198	234 006	290 928	291 653
dont Consommation domestiques	m3	267 992	265 352	258 513	288 198	234 006	290 928	291 653
dont Consommation non-domestiques	m3	0	0	0	0	0	0	0
Volumes consommés comptabilisés sur 365 jours (y compris VEG)	m3	267 992	265 352	258 513	288 198	234 006	290 928	291 653
VP.220 - Volumes de service (sur 365 jours - estimation)	m3	800	800	800	800	800	800	1 141
VP.221 - Volumes non comptés (sur 365 jours - estimation)	m3	0	0	0	28 851	6 673	2 968	6 903
Total volumes consommés autorisés sur 365 j (y compris VEG)	m3	268 792	266 152	259 313	317 848	241 479	294 696	299 697
Total volumes consommés autorisés sur 365j (hors VEG)	m3	268 792	266 152	259 313	317 848	241 479	294 696	299 697
VP.235 - Y-a-t-il eu une variation importante des ventes d'eau de votre service par rapport aux années précédentes ?	Oui / Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non

		TERRITOIRE						
	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Prélèvement(s) d'eau (données par ressource)								
VP.223 - Volumes prélevés sur 365j	m3/an	3 965 056	3 971 062	4 003 024	4 161 168	3 852 879	4 256 437	3 691 205
Besoins des usines	m3/an	61 005	62 717	71 573	76 232	63 065	269 718	64 014
VP.194 - Volumes produits	m3/an	3 904 051	3 908 345	3 931 451	4 084 936	3 789 814	3 986 719	3 628 099
Imports/Exports								
VP.060 - Imports d'eau sur 365j	m3/an	458 059	434 718	417 615	444 912	417 604	368 101	397 789
VP.061 - Exports d'eau sur 365j (VEG)	m3/an	56 266	59 625	54 972	64 287	174 705	54 665	40 023
Volumes mis en distribution	m3/an	4 305 844	4 283 438	4 294 094	4 465 561	4 032 713	4 300 155	3 985 865
Assiette de facturation								
VP.056 - Nombre d'abonnés	ab.	23 283	23 423	23 666	23 408	23 016	22 574	21 828
VP.232 - Volumes consommés comptabilisés sur la période de facturation (hors VEG)	m3	2 984 466	2 955 650	3 328 338	1 348 891	3 045 855	2 972 962	3 103 211
dont VP.063 - Consommation domestiques	m3	2 602 551	2 585 741	3 056 749	1 193 615	3 024 799	2 972 962	3 103 211
dont VP.201 - Consommation non-domestiques	m3	381 915	369 909	271 589	155 276	21 056	0	0
Nombre de jours de la période de facturation	jours	363	364	377	291	361	367	363
Volumes consommés comptabilisés sur 365 jours (hors VEG)		3 070 271	2 990 335	2 968 018	2 566 200	3 072 840	2 919 161	3 107 747
dont Consommation domestiques	m3	2 680 687	2 617 373	2 721 680	2 402 842	3 051 668	2 919 161	3 107 747
dont Consommation non-domestiques	m3	389 584	372 961	246 338	163 358	21 172	0	0
Volumes consommés comptabilisés sur 365 jours (y compris VEG)	m3	3 126 537	3 049 960	3 022 990	2 630 487	3 247 545	3 117 196	3 319 523
VP.220 - Volumes de service (sur 365 jours - estimation)	m3	177 285	177 285	177 485	176 485	173 135	173 735	6 608
VP.221 - Volumes non comptés (sur 365 jours - estimation)	m3	0	0	0	618 397	208 071	206 105	129 279
Total volumes consommés autorisés sur 365 j (y compris VEG)	m3	3 303 822	3 227 245	3 200 475	3 425 369	3 628 751	3 497 036	3 455 410
Total volumes consommés autorisés sur 365j (hors VEG)	m3	3 247 556	3 167 620	3 145 503	3 361 082	3 454 046	3 299 001	3 243 634
VP.235 - Y-a-t-il eu une variation importante des ventes d'eau de votre service par rapport aux années précédentes ?	Oui / Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Détail des calculs des volumes de service par commune :

UDI	Commune	nb purges exploit	V purges exploit (m3)	DN en m canalisation renouvelé e travaux	Linéaire canalisation renouvelé e	V purges travaux (m3)	Nb PI	V tests PI (m3)	Total Volumes service
Buzons	Chavot Courcourt	2	1			0	9	59	61
Buzons	Mancy	1	1			0	8	53	53
Buzons	Monthelon		0			0	7	46	46
Buzons	Morangis	2	1	0,08	338	54	9	59	115
Buzons	Moslins		0			0	5	33	33
BV	Brugny Vaudancourt		0			0	10	66	66
Clamanges	Clamanges		0			0	12	79	79
Clamanges	Ecury le Repos	1	1			0	5	33	34
Clamanges	Villeseneux	1	1			0	10	66	67
Grauves	Grauves		0			0	12	79	79
Mortreux	Avize		0			0	45	297	297
Mortreux	Cramant		0			0	20	132	132
Mortreux	Cuis		0			0	11	73	73
Mortreux	Cumieres		0	0,15	291	164	22	145	310
Mortreux	Epernay	1	1	0,2	340	342	184	1214	1557
Mortreux	Magenta		0			0	17	112	112
Mortreux	Mardeuil		0			0	30	198	198
Mortreux	Moussy		0	0,08	124	20	11	73	93
Mortreux	Pierry		0			0	52	343	343
Mortreux	Vinay	1	1	0,125	243	95	15	99	195
SYMEB	Athis		0	0,1	130	33	15	99	132
SYMEB	Chouilly		0			0	51	337	337
SYMEB	Flavigny		0			0	16	106	106
SYMEB	Les Istres et Bury		0			0	14	92	92
SYMEB	Oiry		0			0	36	238	238
SYMEB	Plivot		0			0	36	238	238

UDI	Commune	nb purges exploit	V purges exploit (m3)	DN en m canalisation renouvelé e travaux	Linéaire canalisation renouvelé e	V purges travaux (m3)	Nb PI	V tests PI (m3)	Total Volumes service
Trécon	Trecon	2	1			0	2	13	14
VDM	Pierre Morains		0			0	3	20	20
VDM	Val des Marais		0			0	17	112	112
Vouzy	Chaintrix		0			0	12	79	79
Vouzy	Germinon		0			0	6	40	40
Vouzy	Pocancy		0			0	8	53	53
Vouzy	Rouffy		0			0	6	40	40
Vouzy	Saint Mard les Rouffy		0			0	6	40	40
Vouzy	Velye	1	1			0	7	46	47
Vouzy	Villeneuve Reneuville Chevigny		0			0	14	92	92
Vouzy	Voipreux-Blancs Coteaux	3	2			0	5	33	35
Vouzy	Vouzy		0			0	11	73	73
VT	Bergere les Vertus		0	0,06	86	8	15	99	107
VT	Chaltrait		0			0	2	13	13
VT	Etrechy		0			0	4	26	26
VT	Gionges-Blancs Coteaux	1	1			0	2	13	14
VT	Givry les Loisy		0			0	4	26	26
VT	Le Mesnil sur Oger		0			0	21	139	139
VT	Loisy en Brie		0			0	7	46	46
VT	Oger-Blancs coteaux		0			0	13	86	86
VT	Soulieres		0			0	5	33	33
VT	Vert Toulon		0			0	15	99	99
VT	Vertus-Blancs Coteaux		0			0	38	251	251
VT	Villers aux Bois	1	1			0	6	40	40
	TOTAL		11			716		5881	6607

6.3. Annexe 3 – Performances du réseau

		UDI BETIN							UDI BRUGNY VAUDANCOURT						
	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Indicateurs															
VP.077 - Linéaire total réseau hors branchements	km	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	13,82	13,82	13,82	13,82	14,46	14,02	14,57
P.104.3 - Rendement du réseau	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,8%	76,9%	104,6%	90,7%	65,7%	54,7%	54,8%	48,3%	75,9%	42,5%	66,0%
P.106.3 - Indice linéaire de pertes	m3/j/km	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	-0,2	0,3	3,0	4,3	4,0	5,2	2,0	8,6	3,7
VP.224 - Indice linéaire de consommation	m3/j/km	3,2	3,0	3,0	2,2	2,1	3,5	3,2	5,8	5,2	4,9	4,8	6,4	6,3	7,2
VP.231 - Volume moyen par abonné domestique	m3/an/abonné	199,0	185,0	188,0	133,0	129,0	110,0	99,5	123,6	109,4	106,9	19,3	126,3	76,1	103,7

		UDI BUZONS Source Fontaine Garnier + Source Mont Rolland							UDI CLAMANGES						
	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Indicateurs															
VP.077 - Linéaire total réseau hors branchements	km	22,78	22,78	22,78	22,78	37,20	32,30	37,70	20,53	20,53	20,53	20,53	21,53	21,53	21,53
P.104.3 - Rendement du réseau	%	54,1%	84,4%	47,6%	52,8%	78,0%	69,0%	82,6%	53,2%	47,4%	64,1%	77,1%	88,8%	79,6%	45,2%
P.106.3 - Indice linéaire de pertes	m3/j/km	8,6	2,0	11,6	9,3	1,8	3,3	1,5	2,9	3,5	1,8	1,1	0,5	0,8	3,5
VP.224 - Indice linéaire de consommation	m3/j/km	10,2	10,7	10,5	10,4	6,4	7,2	7,2	3,3	3,1	3,1	3,7	3,7	3,1	2,9
VP.231 - Volume moyen par abonné domestique	m3/an/abonné	98,5	102,1	100,6	88,4	96,8	96,8	98,6	89,3	85,0	83,6	97,6	90,4	88,9	84,8

		UDI GRAUVES Source des Grillots + Source des Garennes							UDI LES MORTREUX						
	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Indicateurs															
VP.077 - Linéaire total réseau hors branchements	km	5,94	5,94	5,94	5,94	8,13	9,47	9,61	312,28	312,28	312,28	312,28	312,78	308,16	238,39
P.104.3 - Rendement du réseau	%	71,6%	83,9%	60,3%	81,5%	77,1%	75,6%	75,8%	76,6%	75,8%	76,0%	78,6%	84,8%	74,1%	81,6%
P.106.3 - Indice linéaire de pertes	m3/j/km	5,2	3,0	8,0	3,4	2,7	2,9	2,9	5,8	5,7	5,9	5,2	4,0	7,4	6,2
VP.224 - Indice linéaire de consommation	m3/j/km	13,2	15,9	12,2	15,1	9,2	9,0	9,2	19,0	17,9	18,6	19,1	22,4	21,2	27,2
VP.231 - Volume moyen par abonné domestique	m3/an/abonné	86,0	107,6	80,5	89,7	82,6	95,3	99,7	114,4	109,2	136,7	31,6	150,5	142,8	157,4

		UDI TRECON							UDI VAL DES MARAIS Forage 1 + Forage 2						
	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Indicateurs															
VP.077 - Linéaire total réseau hors branchements	km	2,17	2,17	2,17	2,17	1,89	1,89	1,89	32,77	32,77	32,77	32,77	31,62	31,70	32,17
P.104.3 - Rendement du réseau	%	96,3%	93,0%	79,4%	152,3%	77,5%	82,0%	75,4%	99,0%	92,8%	108,7%	79,3%	70,5%	69,5%	67,9%
P.106.3 - Indice linéaire de pertes	m3/j/km	0,2	0,5	1,6	-3,2	1,7	1,3	1,8	0,2	1,3	-0,7	3,1	1,4	1,3	1,6
VP.224 - Indice linéaire de consommation	m3/j/km	6,3	6,8	6,2	9,4	5,9	6,1	5,4	18,6	17,4	9,3	12,0	3,4	3,0	3,3
VP.231 - Volume moyen par abonné domestique	m3/an/abonné	94,9	99,2	88,0	143,8	70,5	78,8	74,2	98,0	107,6	90,9	91,9	104,4	100,8	104,9

		UDI VERT TOULON Forage 1 + Forage 2							UDI VOUZY						
	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Indicateurs															
VP.077 - Linéaire total réseau hors branchements	km	122,01	122,01	122,11	122,11	152,48	144,70	144,54	47,08	47,08	47,08	47,08	55,05	51,90	52,12
P.104.3 - Rendement du réseau	%	69,5%	56,8%	64,1%	54,9%	86,2%	94,1%	88,5%	59,9%	72,8%	62,1%	88,6%	79,2%	74,9%	70,5%
P.106.3 - Indice linéaire de pertes	m3/j/km	3,5	6,6	5,0	7,3	1,3	0,5	1,0	4,5	3,2	5,1	1,6	2,0	2,7	3,2
VP.224 - Indice linéaire de consommation	m3/j/km	8,0	8,7	8,9	8,9	8,2	8,5	7,7	6,8	8,7	8,3	12,0	7,6	8,0	7,7
VP.231 - Volume moyen par abonné domestique	m3/an/abonné	96,7	104,7	107,6	91,2	93,5	101,8	108,8	102,9	109,1	107,6	94,3	95,6	124,8	121,7

		UDI ACHAT SYMEB (Athis, Chouilly, Oiry, Plivot, Flavigny et Les Istres et Bury)							TERRITOIRE						
	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Indicateurs															
VP.077 - Linéaire total réseau hors branchements	km	56,45	56,45	56,45	56,45	56,58	56,61	61,97	636,00	636,00	636,10	636,10	691,89	672,45	614,66
P.104.3 - Rendement du réseau	%	87,3%	91,3%	90,3%	98,3%	130,4%	163,3%	101,6%	75,7%	74,3%	73,6%	75,6%	86,2%	77,0%	81,6%
P.106.3 - Indice linéaire de pertes	m3/j/km	1,9	1,2	1,4	0,3	-2,7	-5,5	-0,3	4,6	4,8	4,9	4,8	2,3	4,1	3,3
VP.224 - Indice linéaire de consommation	m3/j/km	13,0	12,9	12,6	15,4	11,7	14,3	13,2	14,2	13,9	13,8	14,8	14,4	14,2	15,4
VP.231 - Volume moyen par abonné domestique	m3/an/abonné	139,8	140,7	160,6	64,7	120,8	152,7	154,4	111,8	110,4	129,2	51,0	131,4	131,7	142,2

Les travaux de sectorisation, recherche de fuites suivies de réparations de ces fuites ont été poursuivis durant l'année 2025 sur l'ensemble des UDI.

6.4. Annexe 4 – Interventions sur le réseau

Travaux neufs :

Commune	Rue	Section	Désignation des travaux	Canalisations supprimées			Canalisations renouvelées			Canalisations créées			Branchements				Equipements				
				Matériau	diamètre	linéaire (m)	Matériau2	diamètre2	linéaire (m)2	Matériau5	diamètre6	linéaire (m)7	Nombre supprimés	Nombre renouvelés	Nombre créés	dont Brchts plomb	vanne	ventouse	purge	compteur secto/Débitmètre	PI/BI
VINAY	Avenue d'Alsace		renouvellement du réseau d'eau potable				Fonte	125	243					11			8	1			
CUMIERES	Rue Dessaint			PVC	160	291	Fonte	150	291					11			8				1
EPERNAY	Rue des Hautes Justices	Côté rue Jean Sebastien Bach	Dévolement de la conduite AEP dans le cadre des travaux de la chaufferie	Fonte	150	100				Fonte	150	120		3			2		1	1	
EPERNAY	Cour Collège Jean Monnet		Renouvellement de la conduite d'eau potable	Fonte	250	120	Fonte	250	120				1	1			2				
EPERNAY	Passage du Jard		renouvellement de la conduite et des branchements d'eau potable				Fonte	100	100				1	11		3	1		1		
MORANGIS	Rue des Sources	Rue complète	renouvellement de la conduite et des branchements d'eau potable	PVC	80	338	Fonte	80	338					18			4		1		1
MOUSSY	Rue du 11 Novembre	(Habitation n°39 jusqu'à sortie commune)	renouvellement de la conduite et des branchements d'eau potable	PVC	60	124	Fonte	80	124					10			1		1		
ATHIS	Lotissement COMMUNAL Les Moissons			PVC	90	130	Fonte	100	130						12						
BERGERES LES VERTUS	Rue du Stade	Lotissement								Fonte	60	86		1	4		1		1		

6.5. Annexe 5 – Qualité de l'eau distribuée

		UDI BETIN							UDI BRUGNY						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Conformité des eaux distribuées (analyses P et D)															
P101.1 - Conformité bactériologique (contrôle réglementaire)	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%				100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
VP.126 - Nombre total de prélèvements bactériologiques	unité	3	3	3	3	3	4	5				9	8	8	8
Pour le calcul du VP.127 - Nombre de prélèvements bactériologiques CONFORMES	unité	3	3	3	3	3	4	5				9	8	8	8
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) hors produits phytosanitaires	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%				100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) y compris produits phytosanitaires	%			100,0%	100,0%		100,0%	100,0%					20,0%	20,0%	25,0%
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) y compris produits phytosanitaires AVEC dérogation pour la ressource													100,0%	100,0%	100,0%
VP.128 - Nombre total de prélèvements physico-chimiques hors phyto	unité	3	3	2	2	3	3	3				9	3	3	4
VP.128 - Nombre total de prélèvements phyto		0	0	1	1	0	1	2					5	5	4
Pour le calcul du VP.129 - Nombre de prélèvements physico-chimiques CONFORMES hors phyto	unité	3	3	2	2	3	3	3				9	3	3	4
Pour le calcul du VP.129 - Nombre de prélèvements phyto CONFORMES		0	0	1	1	0	1	2					5	5	4
Pour le calcul du VP.129 - Dont prélèvements physico-chimiques CONFORMES PAR DEROGATION (dérogation donnée le 01/01/2023)	unité												4	4	

		UDI BUZONS							UDI CLAMANGES						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Conformité des eaux distribuées (analyses P et D)															
P101.1 - Conformité bactériologique (contrôle réglementaire)	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
VP.126 - Nombre total de prélèvements bactériologiques	unité	9	11	11	19	10	10	9	7	7	10	9	9	9	8
Pour le calcul du VP.127 - Nombre de prélèvements bactériologiques CONFORMES	unité	9	11	11	19	10	10	9	7	7	10	9	9	9	8
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) hors produits phytosanitaires	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	85,7%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) y compris produits phytosanitaires	%					100,0%	100,0%	100,0%					40,0%	50,0%	0,0%
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) y compris produits phytosanitaires AVEC dérogation pour la ressource							100,0%						100,0%	100,0%	100,0%
VP.128 - Nombre total de prélèvements physico-chimiques hors phyto	unité	9	11	11	15	6	7	8	7	7	8	6	5	4	4
VP.128 - Nombre total de prélèvements phyto						4	3	1					4	5	4
Pour le calcul du VP.129 - Nombre de prélèvements physico-chimiques CONFORMES hors phyto	unité	9	11	11	15	6	6	8	7	7	8	6	5	4	4
Pour le calcul du VP.129 - Nombre de prélèvements phyto CONFORMES						4	3	1					4	5	4
Pour le calcul du VP.129 - Dont prélèvements physico-chimiques CONFORMES PAR DEROGATION (dérogation donnée le 01/01/2023)	unité												3	2	4

		UDI GRAUVES							UDI LES MORTREUX						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Conformité des eaux distribuées (analyses P et D)															
P101.1 - Conformité bactériologique (contrôle réglementaire)	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
VP.126 - Nombre total de prélèvements bactériologiques	unité	6	8	9	17	8	9	8	116	117	113	105	100	100	100
Pour le calcul du VP.127 - Nombre de prélèvements bactériologiques CONFORMES	unité	6	8	9	17	8	9	8	116	117	113	105	100	100	100
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) hors produits phytosanitaires	%	100,0%	87,5%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	99,1%	100,0%	100,0%	100,0%	98,9%	100,0%
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) y compris produits phytosanitaires	%					100,0%	100,0%	100,0%					100,0%	100,0%	100,0%
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) y compris produits phytosanitaires AVEC dérogation pour la ressource						100,0%	100,0%	100,0%					100,0%	100,0%	100,0%
VP.128 - Nombre total de prélèvements physico-chimiques hors phyto	unité	6	8	9	8	4	5	3	116	114	114	104	92	93	92
VP.128 - Nombre total de prélèvements phyto						4	4	5					8	7	8
Pour le calcul du VP.129 - Nombre de prélèvements physico-chimiques CONFORMES hors phyto	unité	6	7	9	8	4	5	3	116	113	114	104	92	92	92
Pour le calcul du VP.129 - Nombre de prélèvements phyto CONFORMES						4	4	5					8	7	8
Pour le calcul du VP.129 - Dont prélèvements physico-chimiques CONFORMES PAR DEROGATION (dérogation donnée le 01/01/2023)	unité														

		UDI TRECON							UDI VAL DES MARAIS						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Conformité des eaux distribuées (analyses P et D)															
P101.1 - Conformité bactériologique (contrôle réglementaire)	%	100,0%	66,7%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
VP.126 - Nombre total de prélèvements bactériologiques	unité	4	6	5	6	5	5	5	8	9	18	24	19	18	19
Pour le calcul du VP.127 - Nombre de prélèvements bactériologiques CONFORMES	unité	4	4	5	6	5	5	5	8	9	18	24	19	18	19
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) hors produits phytosanitaires	%	100,0%	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	92,3%	100,0%	100,0%	100,0%
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) y compris produits phytosanitaires	%					0,0%	0,0%	0,0%					0,0%	0,0%	28,6%
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) y compris produits phytosanitaires AVEC dérogation pour la ressource						100,0%	100,0%	100,0%					100,0%	100,0%	100,0%
VP.128 - Nombre total de prélèvements physico-chimiques hors phyto	unité	4	5	5	5	1	1	1	8	9	18	13	14	12	12
VP.128 - Nombre total de prélèvements phyto						4	4	4					5	6	7
Pour le calcul du VP.129 - Nombre de prélèvements physico-chimiques CONFORMES hors phyto	unité	4	5	5	5	1	1	1	8	9	18	12	14	12	12
Pour le calcul du VP.129 - Nombre de prélèvements phyto CONFORMES						4	4	4					5	6	7
Pour le calcul du VP.129 - Dont prélèvements physico-chimiques CONFORMES PAR DEROGATION (dérogation donnée le 01/01/2023)	unité					4	4	4					5	6	5

		UDI VERT TOULON							UDI VOUZY						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Conformité des eaux distribuées (analyses P et D)															
P101.1 - Conformité bactériologique (contrôle réglementaire)	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	94,1%
VP.126 - Nombre total de prélèvements bactériologiques	unité	12	16	17	23	22	22	23	8	12	12	13	13	13	17
Pour le calcul du VP.127 - Nombre de prélèvements bactériologiques CONFORMES	unité	12	16	17	23	22	22	23	8	12	12	13	13	13	16
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) hors produits phytosanitaires	%	100,0%	100,0%	100,0%	93,3%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) y compris produits phytosanitaires	%					14,3%	22,2%	37,5%					0,0%	0,0%	0,0%
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) y compris produits phytosanitaires AVEC dérogation pour la ressource						100,0%	100,0%	100,0%					100,0%	100,0%	100,0%
VP.128 - Nombre total de prélèvements physico-chimiques hors phyto	unité	12	16	17	15	15	13	15	8	12	12	9	8	8	12
VP.128 - Nombre total de prélèvements phyto						7	9	8					5	5	5
Pour le calcul du VP.129 - Nombre de prélèvements physico-chimiques CONFORMES hors phyto	unité	12	16	17	14	15	13	15	8	12	12	9	8	8	12
Pour le calcul du VP.129 - Nombre de prélèvements phyto CONFORMES						7	9	8					5	5	5
Pour le calcul du VP.129 - Dont prélèvements physico-chimiques CONFORMES PAR DEROGATION (dérogation donnée le 01/01/2023)	unité					6	7	5					5	5	5

		UDI ACHAT SYMEB (Athis, Chouilly, Oiry, Plivot, Flavigny et Les Isres et Bury)							TERRITOIRE						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Conformité des eaux distribuées (analyses P et D)															
P101.1 - Conformité bactériologique (contrôle réglementaire)	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	99,1%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	99,6%
VP.126 - Nombre total de prélèvements bactériologiques	unité	26	33	31	32	35	28	28	199	222	229	260	232	226	230
Pour le calcul du VP.127 - Nombre de prélèvements bactériologiques CONFORMES	unité	26	33	31	32	35	28	28	199	220	229	260	232	226	229
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) hors produits phytosanitaires	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	97,2%	96,4%	100,0%	100,0%	99,1%	100,0%	99,1%	99,5%	98,3%	100,0%
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) y compris produits phytosanitaires	%							100,0%					41,3%	42,9%	46,9%
P102.1 - Conformité physico-chimique (contrôle réglementaire) y compris produits phytosanitaires AVEC dérogation pour la ressource								100,0%					100,0%	100,0%	100,0%
VP.128 - Nombre total de prélèvements physico-chimiques hors phyto	unité	26	33	31	32	36	28	27	199	218	227	218	187	177	181
VP.128 - Nombre total de prélèvements phyto								1					46	49	49
Pour le calcul du VP.129 - Nombre de prélèvements physico-chimiques CONFORMES hors phyto	unité	26	33	31	32	35	27	27	199	216	227	216	186	174	181
Pour le calcul du VP.129 - Nombre de prélèvements phyto CONFORMES								1					46	49	49
Pour le calcul du VP.129 - Dont prélèvements physico-chimiques CONFORMES PAR DEROGATION (dérogation donnée le 01/01/2023)	unité												27	28	26

6.6. Annexe 6 – Factures 120 m³

ATHIS, AVIZE, BERGERES-LES-VERTUS, BLANCS-COTEAUX, BRUGNY-VAUDANCOURT, CHAVOT-COURCOURT, CHOUILLY, CRAMANT, CUIS, CUMIERES, EPERNAY, GRAUVES, LE-MESNIL-SUR-OGER, LOISY-EN-BRIE, MAGENTA, MARDEUIL, MOSLINS, MOUSSY, OIRY, PIERRY, PLIVOT, VERT-TOULON, VILLERS-AUX-BOIS, VINAY	m3	Prix au 01/01/2026	Montant au 01/01/2025	Montant au 01/01/2026	N/N-1
Production et distribution de l'eau			242,41	242,41	0,00%
Abonnement			42,42	42,42	0,00%
Consommation - part exploitation	120	0,4556	54,67	54,67	0,00%
Consommation - part investissement	120	1,2110	145,32	145,32	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			310,93	310,93	0,00%
Abonnement			46,88	46,88	0,00%
Consommation - part exploitation	120	0,5877	70,52	70,52	0,00%
Consommation - part investissement	120	1,6127	193,52	193,52	0,00%
Organismes publics et TVA			115,71	115,71	0,00%
Redevance prélèvement	120	0,0903	10,84	10,84	0,00%
Redevance consommation Eau Potable	120	0,46	55,2	55,2	0,00%
Redevance Performance Eau	120	0,017	2,04	2,04	0,00%
Redevance performance Assainissement	120	0,0267	3,204	3,204	0,00%
TVA			44,43	44,43	0,00%
Total (€ TTC)			669,04	669,04	0,00%

CHAINTRIX BIERGES, CHALTRAIT, CLAMANGE, ECURY LE REPOS, ETRECHY, FLAVIGNY, GERMINON, GIVRY LES LOISY, LES ISTRES ET BURY, MANCY, MONTHELON, MORANGIS, PIERRE MORAINS, POCANCY, ROUFFY, SAINT MARD LES ROUFFY, SOULIERES, TRECON, VAL DES MARAIS, VELYE, VILLENEUVE-RENEUVILLE-CHEVIGNY, VILLESENEUX, VOUZY	m3	Prix au 01/01/2025	Montant au 01/01/2024	Montant au 01/01/2025	N/N-1
Production et distribution de l'eau			242,41	242,41	0,00%
Abonnement			42,42	42,42	0,00%
Consommation - part exploitation	120	0,4556	54,67	54,67	0,00%
Consommation - part investissement	120	1,2110	145,32	145,32	0,00%
Organismes publics et TVA			81,41	81,41	0,00%
Redevance prélèvement	120	0,0903	10,84	10,84	0,00%
Redevance consommation Eau Potable	120	0,46	55,2	55,2	
Redevance Performance Eau	120	0,017	2,04	2,04	
TVA			13,33	13,33	0,00%
Total (€ TTC)			323,82	323,82	0,00%